



**Europäische
Patent-
organisation**

Verwaltungsrat

**European
Patent
Organisation**

Administrative Council

**Organisation
européenne des
brevets**

Conseil d'administration

CA/105/21

Orig. : en

Munich, le 26.11.2021

OBJET : Programme de travail annuel 2022

SOMIS PAR : Le Président de l'Office européen des brevets

DESTINATAIRES : Le Conseil d'administration (pour avis)

RÉSUMÉ

Le présent programme de travail annuel donne une orientation et un cap au travail que l'OEB compte entreprendre en 2022 pour progresser dans la réalisation des objectifs stratégiques. Il décrit les principales initiatives et activités prévues dans le cadre des cinq objectifs du Plan stratégique 2023 et s'appuie sur le travail effectué en 2021 pour relever les défis posés.

Publication recommandée : oui.

Le présent document a été distribué uniquement sous forme électronique.



Europäisches
Patentamt
European
Patent Office
Office européen
des brevets

Programme de travail annuel **2022**

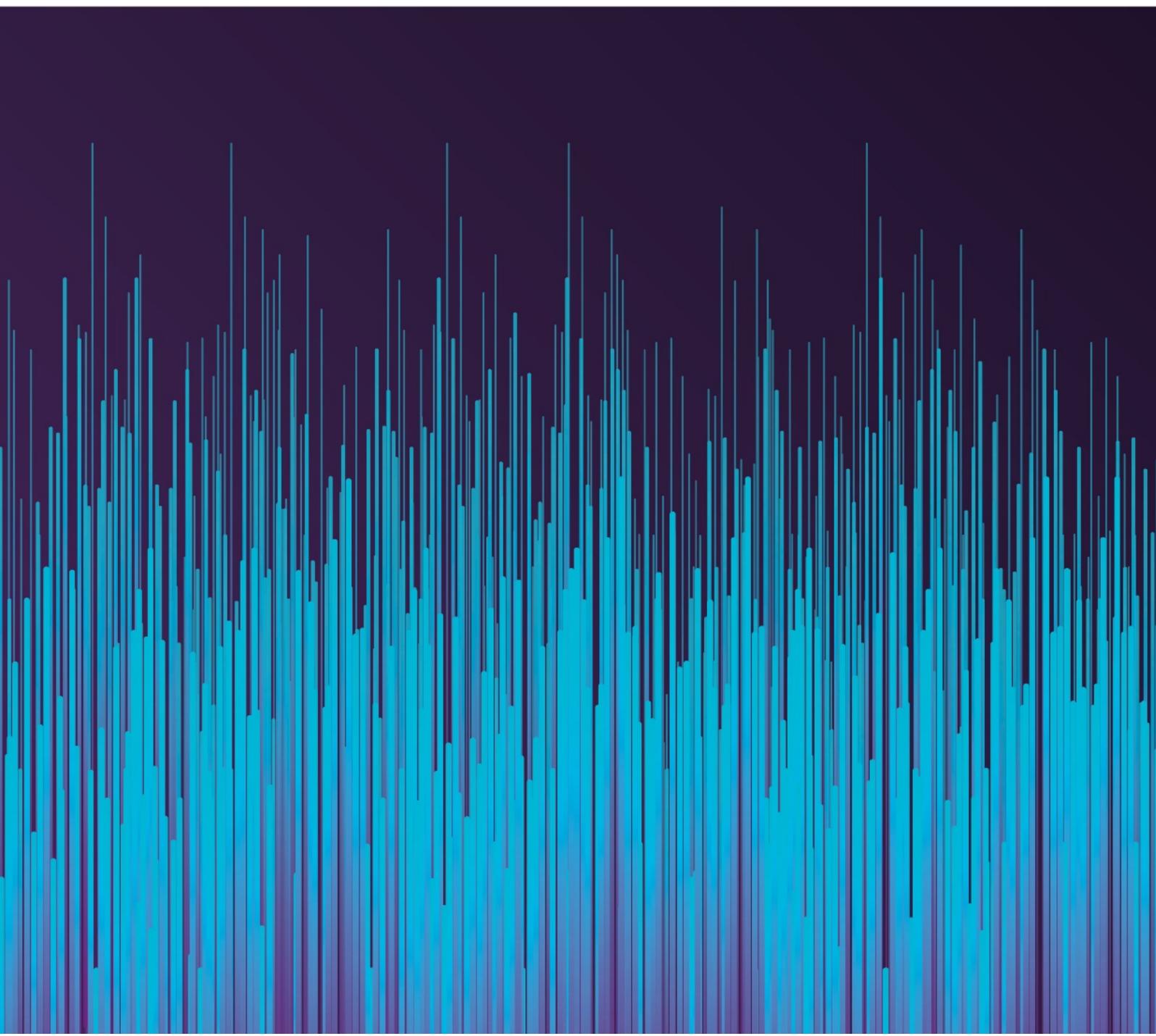


Table des matières

Introduction	3
Exécution en 2022 du Plan stratégique 2023	7
Objectif 1 – Créer une organisation engagée, compétente et collaborative	7
Objectif 2 – Simplifier et moderniser les systèmes informatiques de l'OEB	17
Objectif 3 – Fournir des produits et des services de haute qualité, avec efficacité	24
Objectif 4 – Construire un réseau et un système de brevet européen ayant un retentissement mondial	35
Objectif 5 – Consolider la pérennité	45
Annexe	53
Balanced Scorecard	53

Introduction

2022 s'annonce une année palpitante et productive pour l'OEB. Au cours des douze derniers mois, les résultats de nos projets et programmes sont devenus encore plus visibles, tirant profit de l'élan insufflé depuis le lancement du SP2023. Nos utilisateurs et les autres parties prenantes observeront tous une multitude de changements à fort impact, alors que nous concentrons nos efforts sur la livraison de produits et services de haute qualité et durables. 2022 sera également une année importante pour une autre raison. Au cours des deux dernières années, l'OEB est devenu une organisation plus agile, à même de s'adapter dans les meilleurs délais à un environnement en rapide évolution. Grâce aux leçons apprises au cours de la pandémie, l'Office s'est équipé d'un ensemble de lignes directrices qui l'aidera à tirer profit des opportunités à venir et découlant de la nouvelle normalité.

Au cœur de ces efforts se trouvent nos agents : l'OEB est un Office axé sur les compétences, l'expérience et le professionnalisme. Ainsi, en 2022, nous veillerons à ce que le personnel de l'OEB puisse continuer à exceller dans le cadre de la nouvelle normalité. À l'appui de technologies innovantes, l'Office investira dans le recrutement, la formation et le développement professionnel. Ceci nous garantira de disposer d'équipes compétentes, diverses et enthousiastes, engagées dans la mission de l'OEB. Nous redoublerons également d'efforts afin de promouvoir la mobilité interne professionnelle. Ceci donnera à nos agents de nouvelles opportunités de réaliser leur potentiel, que ce soit en travaillant dans différents domaines techniques, dans le cadre de notre activité principale ou en leur permettant d'explorer des départements complètement différents et de commencer un nouveau parcours professionnel. C'est ainsi que notre Office sera à même de découvrir de riches réserves de talents jusque-là inexploitées. Tous les collègues, qu'ils se lancent dans de nouvelles opportunités ou non, seront soutenus par un programme enrichi de formation continue, que nous renforcerons en utilisant des outils numériques – y compris l'Intelligence artificielle – des programmes personnalisés ainsi que des services de coaching, afin de nous assurer que le développement professionnel demeure une priorité.

L'Office cherchera également à proposer plus de flexibilité en termes de modalités et de lieux de travail. L'expérience de la nouvelle normalité a démontré que le personnel affecté de l'OEB peut proposer des produits et services de haute qualité, quel que soit son emplacement. Suite à une consultation des parties prenantes, l'Office souhaite mettre en œuvre une nouvelle politique de télétravail. Initialement proposée en tant que pilote, sur la base du volontariat, à tous les collègues de l'OEB dans la mesure du possible, la nouvelle politique fournira un cadre clair pour les nouvelles modalités de travail. Elle répondra aux changements découlant de la pandémie, surmontera le vieux préjugé selon lequel l'Office est le seul endroit pour un travail constructif, permettra à nos agents de mieux concilier vie professionnelle et vie privée, et placera l'Office en tant que précurseur à grande échelle de l'environnement de travail hybride.

En même temps, nous reconnaissons l'importance de nos immeubles pour nos agents : que ce soit en tant que point focal pour la communauté OEB ou comme actif précieux de l'Office. Nous poursuivrons donc nos investissements significatifs, afin de les améliorer, à Munich comme à Vienne. Ces investissements nous permettront de revitaliser nos infrastructures et de disposer d'un environnement de travail flexible, ainsi qu'un nouvel immeuble, à Vienne, avec des caractéristiques de durabilité dernier cri.

Outre l'engagement de nos agents, c'est la transformation numérique qui a permis de développer de nouvelles modalités de travail. Cette numérisation s'est substantiellement accélérée au cours des deux dernières années. En 2022, le processus se poursuivra avec d'autres investissements et des efforts de transformation numérique, allant au-delà du processus de délivrance des brevets et portant sur de nouveaux et passionnants domaines d'activités.

Le personnel bénéficiera d'outils numériques plus avancés et mis à jour qui décupleront l'efficacité et la qualité dans des domaines tels que les ressources humaines. Entre-temps, nous procéderons à des améliorations afin de davantage consolider le processus de transformation numérique, qui est déjà bien avancé concernant notre activité principale. Ces améliorations auront trait aux échanges numériques avec l'OMPI, à la publication numérique et à des investissements sur ANSERA afin d'en faire l'outil de recherche de prédilection. Nombre de ces initiatives auront recours à des techniques avancées d'Intelligence artificielle. Nous explorerons en outre le développement de la technologie de la chaîne de blocs, pour une utilisation adéquate en fonction des cas. La mise à l'arrêt de l'ordinateur central sera achevée afin de nous assurer que notre environnement informatique soit efficace, sûr, rentable et robuste. Finaliser cette mise à l'arrêt mettra également en exergue notre capacité à relever des défis majeurs en focalisant sur la collaboration et le travail d'équipe, domaines concernant lesquels la technologie de l'ordinateur central ne disposait pas des bonnes réponses. Pour les demandeurs, la transformation numérique offrira une expérience utilisateur renforcée, avec la mise à disposition d'un nouvel espace utilisateur pour une meilleure communication. Ceci permettra de fournir un service simple, complet et flexible.

La transformation numérique ainsi que d'autres initiatives au titre de notre activité principale déboucheront sur des bénéfices substantiels supplémentaires pour les utilisateurs dans le cadre du processus de délivrance des brevets, notamment une meilleure qualité et de plus fréquentes interactions en 2022. Le respect des délais représente une autre composante essentielle de la qualité. Grâce à la collaboration et aux outils numériques, nous pourrions fixer des cibles plus exigeantes pour les recherches. Associé à des outils d'IA récemment intégrés et aux retours exhaustifs du personnel, notre souci scrupuleux de qualité récoltera ses fruits en tirant profit de l'approche en cinq piliers, adoptée en 2021. L'OEB finalisera également une charte de qualité qui fixera clairement les attentes des utilisateurs et les standards que nous devons respecter.

Le rôle de l'audit qualité concernant la recherche et les formalités sera renforcé, dans le droit-fil de l'orientation prise en 2021. Ceci confortera le rôle de leader de l'OEB en matière de qualité et l'aidera à envisager comment continuer à renforcer la qualité, en partenariat avec ses utilisateurs. L'OEB ne s'est pas enfermé dans sa tour d'ivoire : nous continuerons à être guidés par les retours des utilisateurs communiqués dans le cadre des enquêtes de satisfaction les visant, à renforcer la participation dans SACEPO et à développer la coopération avec nos États membres et offices partenaires dans le monde entier. Ce dialogue enrichi débouchera sur une plus grande convergence des pratiques, ce que l'ensemble des principaux utilisateurs apprécie grandement.

Le type de produits de brevets proposé par l'OEB pourrait également connaître une mutation profonde en 2022. Pour la première fois en 43 ans d'histoire, il est fort probable, en effet, que l'OEB propose deux types distincts de brevets : le Brevet européen classique et le tant attendu Brevet unitaire. L'OEB a un rôle fondamental à jouer dans la réussite du système, et nous serons prêts dès que le feu vert sera donné, notamment en procédant à des tests sur les nouveaux systèmes informatiques et en mettant en œuvre des dispositions transitoires faciles d'application. Cela s'annonce comme la plus profonde modification du système des brevets en Europe de ces vingt-cinq dernières années, ouvrant des opportunités importantes en termes d'innovation, d'investissement et de transfert de technologie. Par conséquent, nous communiquerons de façon exhaustive et efficace, sur une multitude de canaux et aux différentes parties prenantes concernant les nouvelles possibilités s'ouvrant pour les demandeurs. L'environnement hybride de la nouvelle normalité représente également pour nous une occasion unique de renforcer la transparence du système des brevets et de le rendre encore plus accessible. Nous promovons un apprentissage hybride par le biais de l'Académie européenne des brevets. Tirant profit du premier examen européen de qualification (EEQ), l'Office prévoit également de proposer un nouveau e-EEQ ainsi que la première édition du "European Patent Administration Certificate" (EPAC), ce qui dégagera de nouveaux horizons en matière de formation professionnelle.

En promouvant la connaissance à travers différents canaux, nous pouvons également soutenir la prise de décisions éclairées des parties prenantes, en développant notamment nos plans pour un Observatoire des brevets. Ceci permettra non seulement de mettre à disposition une plateforme pour un échange enrichissant d'idées entre les parties prenantes au sein du système des brevets, mais agira également comme une locomotive pour la production d'analyses sur des sujets d'actualité ainsi que pour le développement du système des brevets.

La possibilité de fournir des avis et des analyses sera renforcée par les nouvelles études sur les tendances y compris la quatrième révolution industrielle (4IR), la période de grâce, les technologies liées à l'hydrogène et les brevets d'invention dans les domaines pharmaceutiques et biotechnologiques ainsi que les rapports d'analyse des brevets sur les sources d'énergie éolienne off-shore, l'espace, l'informatique et la communication

quantique. La célébration de nos réalisations se reflètera aussi dans le cadre du Prix de l'inventeur européen avec la création de la nouvelle catégorie "Jeune inventeur". L'OEB sera ainsi assuré de soutenir la nouvelle génération d'inventeurs qui feront face aux défis du futur.

Nous assurerons également le bel avenir de l'OEB. En 2022, l'Office continuera à prendre des mesures nourrissant la confiance de nos parties prenantes quant à notre capacité à répondre aux importants défis à venir tout en garantissant la pérennité à long terme de nos produits, de nos finances et de notre environnement. Les six mesures adoptées par le Conseil d'administration contribueront à nos efforts visant à combler le déficit financier identifié dans l'Étude financière de 2019, en nous donnant les moyens de poursuivre notre mission consistant à livrer des PI de haute qualité en tant qu'institution financière indépendante.

Néanmoins, tout en se projetant dans le futur, l'OEB s'efforcera également de célébrer le passé en 2022. Un groupe de travail réunissant des membres du personnel de l'Office commencera à planifier les préparations du 50^{ème} anniversaire de la CBE, le 5 octobre 2023.

D'ici là, nous redoublerons d'efforts pour devenir un leader au sein des institutions publiques en matière de durabilité environnementale. Si 2021 a été l'année où l'Office a introduit une nouvelle politique environnementale, 2022 sera centrée sur des mesures permettant d'atteindre nos objectifs de neutralité carbone d'ici à 2030. Nous plaiderons pour les bénéfiques dont sont susceptibles de profiter les acteurs au sein du système des brevets lorsque nous accueillerons les réunions de l'IP5 l'année prochaine, en abordant des thèmes comme le soutien de la PI aux objectifs de développement durable.

Tout au long des pages suivantes, le Plan de travail annuel pour 2022 présente la manière dont nous atteindrons ces objectifs : en travaillant ensemble, en embrassant le changement, en nous centrant sur nos priorités clés dans le cadre du SP2023 et en mettant concrètement à profit les opportunités créées par la nouvelle normalité.

Exécution en 2022 du Plan stratégique 2023

Objectif 1 – Créer une organisation engagée, compétente et collaborative

Investir dans nos agents demeure l'une de nos principales priorités. Nous continuerons à centrer nos efforts sur l'attraction, le développement et la conservation des talents. Le Plan de travail annuel de 2022 couvre les mesures mises en place pour transformer l'approche en matière d'apprentissage et de mobilité et pour adapter l'environnement de travail aux conditions post-pandémie.



Attirer les talents

Avec une demande croissante du secteur en profils hautement compétents, en ingénierie et en science, la course au talent bat son plein. Par conséquent, nous devons poursuivre nos efforts pour garantir la disponibilité des talents soient disponibles à tout moment.

Le recrutement externe, notamment celui des examinateurs, s'aligne étroitement sur la planification des besoins opérationnels. En 2022, une attention particulière sera accordée à notre activité principale. Les deux dernières années ont démontré que nous devons devenir plus agiles et plus flexibles dans nos réactions aux changements externes, et que l'époque où les prévisions de recrutement étaient établies une fois par an est bel et bien terminée. L'OEB envisage donc de mettre en œuvre un plan de recrutement plus fluide basé sur des fourchettes de recrutement. Pour 2022, les prévisions actuelles tablent sur une fourchette de recrutement externe de 68 à 77 examinateurs, en fonction des différents scénarios de

charge de travail qui seront réexaminés l'année prochaine si nécessaire. Le processus de recrutement a déjà profité de l'approche stratégique consistant à mettre en place un "pipeline de déploiement" qui a sensiblement réduit le temps requis pour recruter la première vague d'examineurs. En 2022, sur la base d'une gamme complète de documents de formation produits conjointement par l'Académie des talents de l'OEB et l'Académie européenne des brevets, nous prévoyons de proposer aux candidats se trouvant leurs compétences en matière de PI et de brevets. Un nouvel outil d'intégration facilitera les contacts entre les nouvelles recrues et leurs futurs responsables et collègues. Pour les nouveaux examineurs, nous prévoyons de dispenser, au cours de cette période, une formation technique spécifique. L'opportunité sera donnée, même aux candidats qui ne reçoivent pas initialement une offre de travail, de maintenir ses connaissances à jour au sujet de l'OEB et de la PI en général. Avec plus de cent mille *followers* sur LinkedIn, nous continuerons à utiliser les réseaux sociaux pour contacter des candidats potentiels en dehors des procédures de recrutement spécifiques et pour partager des informations sur les formations en matière de brevets et de PI.

Entre-temps, nous poursuivrons nos efforts sur la mobilité professionnelle et sur la réorganisation des talents conformément aux besoins commerciaux. Depuis 2019, plus de 200 examineurs ont commencé à travailler dans un nouveau domaine technique. En 2021, 145 membres du personnel sont passés à un poste à temps plein dans un domaine différent, 43 employés ont tiré profit d'opportunités de mobilité partielle et 17 autres ont pris des fonctions de responsable de programme ou de projet dans le cadre du SP2023. En 2022, la mobilité professionnelle interne sera davantage renforcée en développant une approche axée sur les compétences, en soutenant les recherches internes de talents et l'émission de lignes directrices sur les nouvelles modalités de travail qui permettra une plus grande flexibilité entre départements.

La numérisation des processus d'approvisionnement et de recrutement se poursuivra l'année prochaine, afin de mettre en place un parcours candidat entièrement numérisé et améliorer les outils visant à connaître le marché, p.ex. LinkedIn Talent Insights. L'introduction de la réalité augmentée dans notre marque employeur confère une expérience plus riche sur le plan de l'engagement et incite les candidats à postuler. En guise d'amélioration supplémentaire, un projet pilote sera lancé pour tester la technologie visant à semi-automatiser le processus de présélection dans le cadre du recrutement des examineurs, ce qui permettra d'économiser les ressources internes requises par le processus d'entretien. Outre renforcer l'attractivité de l'OEB en tant qu'employeur, la numérisation rend le processus de recrutement plus souple, en répondant aux besoins en personnel de l'organisation.

L'intégration virtuelle est à présent la norme pour les nouveaux arrivants. Nous prévoyons de davantage développer les outils pour aider les nouveaux arrivants à s'intégrer au sein de la communauté de l'OEB et faciliter les migrations internes actuelles de personnel vers de nouvelles équipes. À l'avenir, des exigences plus souples en matière de compétences

linguistiques et un soutien renforcé à l'apprentissage de la langue pour les nouveaux membres du personnel seront mis en place afin de faciliter le recrutement de candidats provenant de tous les États membres.

Un réexamen du soutien offert au personnel en matière de garde d'enfants et d'éducation a été effectué en 2021, afin de créer une plus grande égalité des chances pour les enfants de tous les membres du personnel quelle que soit leur nationalité, et un système de prestations plus équitable et simple, plus facile à comprendre et à gérer, a été introduit. Suite à l'adoption de la réforme par le Conseil d'administration en juin 2021, sa mise en œuvre a débuté le 1^{er} septembre 2021 avec de nouvelles règles relatives aux prestations pour les jeunes enfants et d'éducation pour les enfants débutant un nouveau parcours scolaire au cours de l'année scolaire 2021/22. La mise en œuvre du cadre juridique et les ajustements informatiques et opérationnels seront complétés en 2022 par un processus entièrement numérisé pour les paiements et par des indicateurs pour surveiller l'impact financier.

Développer les talents

Au moment de préparer l'introduction d'un cadre de compétences au sein de l'OEB, les agents des formalités ont été invités, au titre d'un projet pilote, à évaluer eux-mêmes leurs compétences. Les résultats fournissent un soutien axé sur les données à la prise de décisions, notamment lorsqu'il s'agit de déterminer les compétences de l'OEB, leur emplacement et la formation requise. Le processus facilite également la découverte de talents cachés tandis que la mobilité interne permet à l'OEB de les optimiser. Il est désormais prévu d'étendre le cadre de compétences aux examinateurs et le projet pilote s'achèvera d'ici à la fin de l'année 2021. Il sera alors progressivement étendu pour inclure d'autres profils d'emplois tels que la gestion des locaux ou les professionnels de la finance ou de l'informatique.

Le lancement d'iLearn en 2021, un portail unique vers le portefeuille d'apprentissage ayant accès à des plateformes pédagogiques en ligne, comme LinkedIn Learning ou Udemy for Business, représente une étape importante de la numérisation de l'écosystème d'apprentissage interne. Au cours de l'année 2022, la facilité d'utilisation d'iLearn sera renforcée et des capacités d'apprentissage, nouvelles et existantes, incluant l'intelligence artificielle (IA), seront intégrées pour améliorer les modules d'apprentissage en ligne. Notre but est de disposer d'un système où un "tuteur" d'intelligence artificielle évalue le travail de l'élève et fournit des retours personnalisés.

Nous soutenons le développement individuel par le biais d'une élaboration personnalisée de programmes pour les différentes fonctions. À ce jour, nous avons lancé des programmes pour les responsables achats, les assistants de direction, les professionnels du BIT, les auditeurs qualité et les gestionnaires de projet. En 2022, des programmes spécifiques seront lancés pour les professionnels dans les domaines de la communication, de la gestion des talents, des services juridiques, des RH et de la coopération. Une attention spéciale

sera accordée au développement de compétences polyvalentes qui seront particulièrement pertinentes dans un environnement de travail hybride.

Pendant ce temps, le programme de développement du leadership pour les responsables d'équipe et les administrateurs continuera de focaliser sur des compétences spécifiques comme la rédaction professionnelle ou la finance. En octobre 2021, la nouvelle plateforme pour les responsables d'équipes (Plateforme TM) a été mise en place afin de rassembler tous les responsables d'équipe de la DG 1, afin d'harmoniser les meilleures pratiques tout en permettant à ces derniers de réseauter entre eux. La Plateforme TM vise à promouvoir une meilleure communication, le développement personnel, l'harmonisation des pratiques de leadership et la collaboration. La plateforme aidera les responsables d'équipe à s'impliquer encore davantage dans le processus décisionnel et à consolider les messages stratégiques. Il s'agit d'une plateforme constructive, axée sur les solutions, proposant des améliorations lorsque cela est possible et soulevant des points épineux lorsque cela est nécessaire. En 2022, nous avons pour objectif de rassembler un ensemble de pratiques pour les leaders, au sein d'un forum de partage de connaissances.

Le mentorat et le coaching – deux techniques différentes soutenant le développement individuel – seront déployés progressivement dans des secteurs spécifiques pour y apporter en valeur. Au cours de l'année 2022, de nouveaux services de mentorat et de coaching individuels seront progressivement lancés. Ces services compléteront le cadre en vigueur pour le coaching des examinateurs et des agents des formalités ainsi que le programme de mentorat LEAD¹.

Favoriser la mobilité professionnelle et l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée

Les deux dernières années ont été le théâtre de changements radicaux, et la mobilité du personnel s'est avérée essentielle pour pouvoir nous adapter à la pandémie de COVID-19. En 2021, le télétravail représentait toujours une réalité quotidienne pour la plupart des membres du personnel et conjointement aux mesures ayant accru la flexibilité en termes d'heures de travail et de congés, ils forment un ensemble qui a été déterminant dans le maintien d'un haut niveau de performances tout en préservant l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée d'une part, et la santé de nos employés d'autre part.

Tirant profit de l'expérience acquise entre temps, nous avons lancé un audit de nos règlementations, outils et procédures. Afin d'anticiper le futur, nous avons présenté un document intitulé "Vers la nouvelle normalité" qui expose les lignes directrices d'ordre général, afin de fixer un cap pour une nouvelle normalité post-pandémie. S'appuyant sur la

¹ Le LEAD est un programme de mentorat visant à mettre en relation les membres du personnel souhaitant débiter une carrière managériale ou progresser dans cette voie, avec des cadres supérieurs, au titre d'une relation mentor / mentoré. Le programme vise à donner aux mentorés des conseils en développement de carrière et de nouvelles perspectives sur leur travail.

richesse de nombreux avis collectés dans le cadre d'une consultation des parties prenantes internes et externes, de nouvelles directives sur les modalités de travail sont en cours d'élaboration afin de créer un régime souple, volontaire pour tout le personnel, qui favorise la collaboration tout en suscitant un fort sentiment d'appartenance à la communauté OEB. Nous prévoyons de mettre en œuvre les nouvelles directives sur les nouvelles modalités de travail, sous forme de projet pilote, après l'expiration des règles applicables en temps de pandémie, actuellement prévue pour le 31 mai 2022.

L'introduction des nouvelles directives s'accompagnera d'un ensemble de mesures de soutien pour le personnel et les cadres, afin d'optimiser au maximum les nouvelles modalités de travail, en fournissant une boîte à outils pratique pour du travail hybride et en acquérant des compétences clés par le biais d'un ensemble de pratiques.

Le nouveau paquet mobilité représente une importante priorité de 2022. Il vise à enrichir les opportunités dont dispose le personnel de l'OEB, à ouvrir des possibilités pour les experts d'autres organisations, à permettre aux offices de participer à l'OEB et d'apprendre dans le cadre de leurs relations et à aider la nouvelle génération de professionnels de la PI à faire ses premiers pas.

En particulier, ce paquet introduira un cadre exhaustif pour la mobilité externe, couvrant le détachement d'experts nationaux des États membres auprès de l'OEB, et le détachement de notre personnel auprès d'autres organisations ainsi que les conditions d'un congé sans solde pour les membres du personnel qui souhaitent, de leur propre initiative, poursuivre temporairement une opportunité professionnelle. Le paquet inclura également une nouvelle politique relative au programme "Pan-European Seal", qui introduit un nouveau régime pour les jeunes professionnels en donnant aux stagiaires la possibilité d'un premier contrat dans le monde de la PI.

Favoriser la diversité et l'inclusion

La diversité et l'inclusion sont des valeurs centrales de l'OEB. Le but ultime est de faire de l'OEB un lieu de travail plus inclusif et de s'assurer que chaque membre du personnel ait le sentiment d'appartenir à l'organisation. En 2021, nous nous sommes attachés à sensibiliser le personnel concernant des problèmes liés à la diversité et l'inclusion sur le réseau de promoteurs de la D&I et un certain nombre d'événements internes et externes, comme la Journée de la fille, la Journée internationale de la femme, le Christopher Street Day (LGBTQ + événements de la fierté gay) ainsi qu'un Shadowing Day pour les jeunes personnes handicapées.

Dans la perspective de 2022, nous nous centrerons sur des actions concrètes afin d'améliorer les conditions du personnel de tout horizon. Nous prévoyons une révision de fond en comble, de nos règles, procédures et pratiques afin de nous assurer qu'elles participent des principes d'une inclusion intégrale et d'un véritable traitement équitable.

Dans le cadre de cette démarche, ainsi que dans d'autres activités, nous nous appuyerons sur le dialogue en cours avec des réseaux informels de membres du personnel, en veillant à ce que ces derniers puissent s'exprimer sur les problèmes qui leur importent le plus. Enfin, nous confierons la coordination des activités de diversité et d'inclusion, au niveau le plus élevé de la direction, ce qui laisse entendre l'importance qu'accorde l'OEB à ce thème.

Étendre le réseau Pan-European Seal

Plus de 350 demandes ont été reçues pour le programme de stages de 2021/2022 et à la mi-septembre nous avons accueilli un nombre record de jeunes européens talentueux (117) provenant de 50 universités membres du réseau "Pan-European Seal". Nous continuons à étendre la couverture géographique du programme et la nouvelle cohorte de cette année reflète ces efforts avec 27 nationalités représentées. Les efforts continus pour attirer des universités plus techniques ont débouché sur 83 % de stagiaires en plus recrutés pour notre activité principale en 2021.

Des plans sont déjà en cours d'élaboration pour étendre le réseau au cours des prochaines années afin d'inclure différents types d'universités à travers l'Europe. Par l'intermédiaire de l'Académie européenne des brevets, nous allons intensifier notre coopération avec les universités rattachées au programme afin de favoriser un enseignement en PI plus efficace et de développer la promotion de la PI au sein de l'académie. Le programme "Pan-European Seal 2.0" vise également à améliorer le cadre juridique et administratif du programme, en augmentant son attractivité en tant que première opportunité d'embauche, particulièrement pour les candidats de formation scientifique ou technique. Pour cela, nous allons élaborer pour les futures éditions du programme un plan complet de développement et de formation sur le lieu de travail, à la fois pour les stagiaires et les tuteurs. Un réseau alumni sera également créé pour stimuler la promotion d'opportunités de carrière dans le domaine de la PI.

Accroître la transparence et l'efficacité des processus financiers de l'OEB

Dans le domaine financier, l'objectif est d'accroître la sensibilisation, la transparence et la numérisation afin de garantir la pérennité financière à long terme de l'OEB. En 2021, le programme "Finance 360" a abordé la deuxième phase de sa mise en œuvre, débutant par l'amélioration de son processus d'établissement de rapports fondé sur le SAP Analytic Cloud et la mise en œuvre d'un nouveau portail fournisseur basé sur l'outil Ivalua.²

Afin de renforcer l'efficacité et améliorer l'expérience utilisateur, le remboursement des doubles paiements a été automatisé et toutes les modalités de paiement proposées par l'OEB sont à présent centralisées sur un portail de paiement au profit de tous nos utilisateurs. Un réseau de partenaires financiers au sein de l'OEB, un réseau de praticiens

² Plateforme développée par Ivalua, Inc. pour gérer les relations avec les fournisseurs et optimiser les dépenses.

de la finance³ ainsi qu'un nouveau cours de formation en finance viennent aider à renforcer la qualité des décisions budgétaires et financières au sein de l'OEB, tout en favorisant la collaboration, essentielle en vue d'une approche équilibrée de la pérennité financière.

En 2022, le programme continuera à numériser les processus financiers. Sur le plan de l'approvisionnement, un nouvel outil de e-signature sera mis en place et le processus de gestion des contrats sera numérisé. Sur le plan des achats, il est prévu de mettre en place une fonctionnalité de e-facturation et de poursuivre le développement d'Ivalua, en introduisant une fonctionnalité achat. Ces nouveaux outils numériques accroîtront la transparence et la valeur de l'argent pour l'OEB dans le cadre des activités d'achat.

Pour une préparation de budget plus transparente, cohérente et simplifiée, un nouveau concept d'autorisation budgétaire sera mis en œuvre, intégrant la gestion des effectifs, des fonctionnalités de prévision financière, et le nouveau portail de paiement. Des activités supplémentaires sont prévues – notamment le déploiement du SAP S/4HANA⁴ – et des travaux doivent débiter sur le futur outil de gestion des déplacements professionnels.

Enfin, une unique norme d'information et un nouvel ensemble d'indicateurs clés de performance (KPI) seront déployés pour surveiller notre performance financière.

Continuer à promouvoir un environnement de travail moderne, durable et sain

Le programme révisé "Adaptation de nos bâtiments à la nouvelle normalité" (CA/38/21 Add. 1) présente une méthode révisée pour le programme d'investissement sur les immeubles, proposant une approche étape par étape, en réponse à la pandémie et aux changements que nous nous attendons à voir dans la nouvelle normalité. Essentiellement, cela consiste à créer des immeubles flexibles susceptibles de facilement et rapidement s'adapter pour répondre aux besoins évolutifs et à veiller à ce que nos immeubles puissent jouer le rôle de hubs sociaux afin de permettre aux membres du personnel de collaborer et de réseauter entre eux. Les investissements sur les immeubles se concentrent sur deux projets prioritaires : le bâtiment Isar à Munich et l'immeuble sis à Vienne ainsi que des travaux d'entretien prioritaires prévus au cours des trois prochaines années.

Le bâtiment Isar est en service depuis plus de 40 ans et nécessite une amélioration de l'environnement de travail afin de créer un lieu plus énergique et interactif. Le "Isar Daylight Project" permettra à la lumière du jour de pénétrer davantage dans l'immeuble grâce à des cloisons en verre entre les bureaux et les couloirs et améliorera certains espaces pour la collaboration et l'interaction sociale. Le projet a débuté au deuxième semestre de 2021 et

³ Les réseaux de praticiens sont des groupes coordonnés de personnes qui disposent d'un intérêt commun à développer des connaissances spécialisées dans certains domaines techniques ou commerciaux et à les partager avec des pairs intéressés

⁴ Nouveau système en matière d'entreprise, de ressources et de planification développé par SAP comprenant des analyses et technologies avancées, y compris l'intelligence artificielle, l'apprentissage automatique pour la gestion des ressources, l'adoption de nouveaux plans d'affaires, et la gestion des changements de type organisationnel.

est déjà bien avancé, la suppression des anciens murs étant en cours et les parois en verre devant être installées d'ici à la fin de l'année. Le projet devrait s'achever en août 2022.

Le bâtiment de Vienne a atteint la fin de son cycle de vie et sa complète rénovation doit être entreprise afin de créer un environnement de travail moderne, flexible et neutre en carbone d'ici la fin de l'année 2023. La planification a débuté en 2021, avec l'embauche d'un planificateur général et le travail de conception est déjà en cours. Un document exhaustif concernant le projet de bâtiment à Vienne sera soumis au Conseil d'administration lors de sa session de mars 2022 afin de recueillir les avis des États membres sur le projet et de définir les étapes suivantes. Ensuite, les travaux de démantèlement pourront commencer. Courant 2022, un appel d'offres sera lancé pour la rénovation du bâtiment, sous réserve qu'il soit approuvé par la CBF via une procédure écrite.

Certains travaux prioritaires en matière de sécurité et de durabilité doivent être réalisés sur le complexe PschorrHöfe sis à Munich, alors que nous continuons à prioriser la santé et la sécurité. Spécifiquement, les travaux consisteront à améliorer le dispositif anti-incendie dans le parking, les salles techniques et les bureaux et à faire passer le système d'éclairage à du LED à des fins d'efficacité énergétique. D'autres travaux prioritaires en matière de durabilité doivent être réalisés à La Haye, afin d'obtenir la notation énergétique C⁵ conformément aux réglementations locales pour les bâtiments publics. Ceci inclut d'installer des panneaux solaires pour la production d'eau chaude dans le bâtiment Hinge afin d'obtenir la notation C en 2022. Dans le bâtiment Shell, il est prévu de prendre des mesures pour obtenir la notation C d'ici à 2023.

Renforcer la culture d'entreprise

Les projets dans ce domaine visent à encourager l'engagement du personnel et à renforcer le sentiment d'appartenance. Nous souhaitons bâtir une culture d'entreprise plus forte dans l'OEB, par le biais de communications de gestion claires et cohérentes au sein de l'organisation et le recours aux réseaux sociaux en dehors, en partageant les expériences et les histoires en matière de brevets via le "Communication. Intelligence Network"(CIN), en utilisant un langage interactif et innovant, des outils dernier cri et des canaux pour diffuser notre message. Tout au long de la pandémie, le personnel, fier de son travail, a fait preuve d'une résilience extraordinaire. Les activités dans ce domaine visent à s'appuyer sur cela et à favoriser le bien-être du personnel et l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée. Le programme de renforcement de la culture d'entreprise sera pleinement mis en œuvre en 2022 et visible dans le cadre de nombreux domaines d'activités de l'OEB. Il est évident que tout le monde doit embarquer avec nous dans ce voyage, en faisant valoir sa différence et son opinion. Le titre du projet de participation "Votre voix compte" est on ne peut plus clair.

⁵ Un immeuble auquel est assigné la notation énergétique C n'utilise pas plus de 225 kWh par m², chaque année, en énergies fossiles.

Nous souhaitons harmoniser la collecte des retours d'utilisateurs provenant de différents secteurs activités et les utiliser pour promouvoir davantage l'identité d'entreprise. En 2021, nous avons analysé nos besoins opérationnels afin de garantir leur cohérence avec le cycle continu d'améliorations fourni par le système de gestion de la qualité. La première semaine d'enquête – prévue au 4^e trimestre de 2021– abordera plus en détail les communications de gestion. D'autres modalités plus flexibles d'évaluation de l'engagement du personnel et de collecte d'avis sont en cours de développement. Le réseau d'engagement a été établi en 2021 pour soutenir les projets du SP2023 relatifs à l'engagement du personnel en fournissant un accès à une équipe de contacts. Le réseau sera utilisé afin d'obtenir une vision globale des activités d'engagement à travers les projets et de les étendre à des domaines d'activités. En 2022, le réseau continuera de fournir une assistance, en se centrant particulièrement sur l'engagement dans les nouvelles modalités de travail et nouera des liens spécifiques avec les équipes de travail hybride et de télétravail. La prochaine enquête en matière d'engagement couvrant tout l'OEB est prévue pour 2022 (probablement au cours du premier trimestre) et ses conclusions alimenteront les KPI de la Balanced Scorecard (BSC) de haut niveau liés à l'engagement du personnel, la formation, le développement et la collaboration (voir annexe). Ces KPI de la BSC n'ont pas été mesurés en 2021 et leurs cibles fixées pour 2021 seront maintenues pour l'année prochaine, sous réserve des conclusions de l'enquête sur l'engagement du personnel, envisagée pour le début de l'année 2022.

Une nouvelle plateforme de réalité augmentée et une technologie de réunion virtuelle pour soutenir les réunions à distance font partie des livrables attendus pour 2022. Elles encourageront la collaboration et fourniront une expérience utilisateur dernier cri. Ces plateformes seront également utilisées pour cibler la nouvelle génération de personnel de l'OEB dans le cadre d'activités de recrutement et de formation. Des efforts seront de même consentis afin de diffuser les meilleures pratiques en termes de communication et de créer des éléments innovants comme les plateformes de responsables et les pratiques communes de leadership mentionnées précédemment, associées à des retours chirurgicaux, et du rétro-mentorat. Ces pratiques garantiront un flux de communication clair et cohérent, reliant la matrice aux couches de gestion. Pour tirer profit de la puissance des réseaux sociaux, de façon sûre et pour soutenir le personnel dans son utilisation, de nombreuses activités et ateliers seront mis en place et des lignes directrices seront préparées à ce sujet.

Favoriser le dialogue social

Le dialogue social sous ses différentes formes représente une haute priorité pour l'Office. Le développement d'une organisation engagée, compétente et coopérative n'est possible que si les défis auxquels l'organisation et ses employés doivent faire face font l'objet d'une discussion que la détermination de les régler avec les meilleures solutions, soit partagée.

À peu près 800 membres du personnel ont eu l'opportunité de faire part de leur opinion au cours de réunions d'équipe, avec le Président en 2021, ce qui porte le nombre total de membres du personnel impliqués à 3 900 depuis que les réunions ont commencé fin 2018. Ces événements représentent une opportunité unique d'échanger des informations et d'aborder ouvertement certains sujets. Ils se poursuivront en 2022.

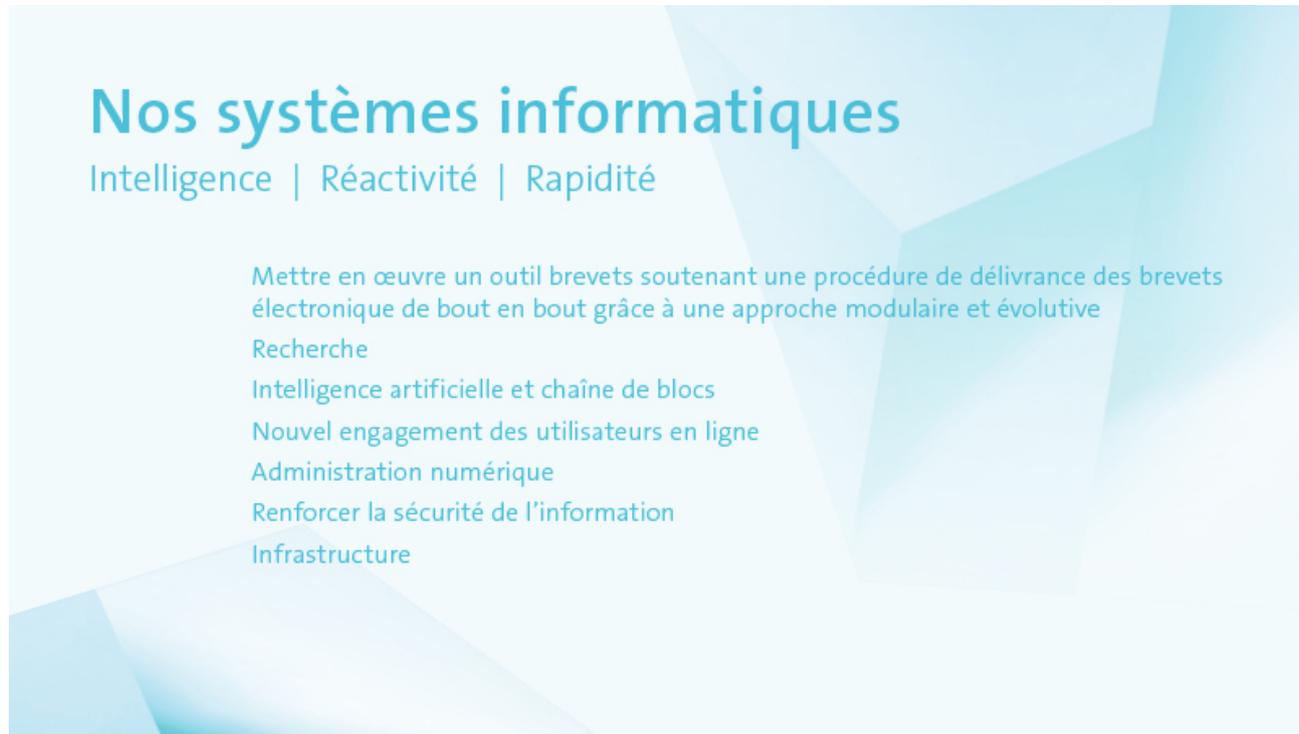
Il s'est tenu environ 80 réunions en ligne (consultations statutaires et non statutaires) avec les représentants du personnel et les syndicats en 2021. Un large éventail de sujets a été abordé dans le cadre du Programme social de 2021 et les discussions ont débouché sur des résultats tangibles sur des sujets tels que la réforme des prestations de garde d'enfant et d'éducation (CA/7/21). La supervision de la mise en œuvre des réformes se poursuivra en 2022.

Suite à la 132^e session du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du travail de juillet 2021, les clarifications sur les règles en matière de grève au sein de l'Office ont été immédiatement et intégralement mises en œuvre. D'ici à la fin de l'année 2021, l'Office prévoit de finaliser les discussions relatives à deux autres thèmes du Programme social : la politique sur les nouvelles modalités de travail qui garantira une transition harmonieuse des règles d'urgence liées à la pandémie vers la nouvelle normalité et la nouvelle politique sur l'extension et la conversion des contrats à durée déterminée. Ces deux politiques seront mises en œuvre et suivies en 2022. Des progrès importants ont été accomplis sur d'autres sujets en 2021, notamment la communication et les ressources pour la représentation du personnel et le nouveau Code d'éthique. Les travaux se poursuivront en 2022.

Un programme social révisé sera proposé pour l'année prochaine. Le programme de 2022 comprendra, entre autres, l'évaluation du nouveau régime de pensions et du plan d'épargne salariale après dix ans d'application, la politique de l'Office en matière de diversité et d'inclusion afin d'aligner son cadre juridique avec sa philosophie ainsi qu'un nouveau paquet mobilité, opérant une réforme en matière de détachement et de congés sans solde et définissant les experts nationaux. La représentation du personnel a également l'opportunité de proposer des thèmes pour le programme social, qui seront dûment examinés par l'Office.

En 2022, nous poursuivons notre mission consistant à passer d'une culture du litige à une culture du dialogue. 667 litiges devaient être réglés au cours des trois dernières années et un résultat positif a été atteint dans 51 % des affaires impliquant un requérant avec un à trois litiges pendants. Outre réduire l'arriéré d'affaires pendantes auprès de la Commission de recours, nous nous efforcerons également de réduire l'arriéré d'affaires pendantes devant le Tribunal. À l'instar des années précédentes, l'invitation à reconsidérer la procédure litigieuse et à engager une discussion en vue d'un règlement amiable demeurera une priorité et continuera d'être pratiquée systématiquement en 2022.

Objectif 2 – Simplifier et moderniser les systèmes informatiques de l'OEB



La transformation numérique de l'OEB s'est accélérée en raison des circonstances inédites de 2020 et 2021, grâce à l'approche proactive et centrée sur les plans exposés dans le SP2023 ainsi qu'à des avancées technologiques. Le déclenchement soudain de la crise de la COVID-19 a mis sous pression certaines infrastructures TIC dans un contexte mondial où certains pays sont totalement rentrés en confinement et se sont fortement appuyés dessus. Les utilisateurs, le personnel, les prestataires de service, les éditeurs et fabricants de logiciels, tous ont dû s'adapter du jour au lendemain. Il s'agissait de circonstances exceptionnelles. Au fil du temps, et au fur et à mesure que les mesures initiales se sont avérées efficaces, l'Office a commencé peu à peu à gérer la situation de manière proactive, accélérant certaines initiatives et exploitant les opportunités offertes par la technologie afin de soutenir un personnel à distance. Les mesures prises ont notamment consisté à renforcer la capacité de nos réseaux pour gérer des volumes plus importants de trafic de données, à interagir avec les utilisateurs en ligne, et à innover sur la manière dont nous exerçons nos activités traditionnelles. Placé dans un premier temps sur la réponse à apporter aux besoins les plus urgents, l'accent a ensuite été mis sur la transformation de nos services informatiques en un environnement plus pérenne, sur la mise hors service de l'ordinateur central, sur le développement du processus de délivrance des brevets et même sur le développement d'outils informatiques avec et pour les États membres.

Plus de 100 projets se développent à pleine vitesse sous l'égide du SP2023 et afin de s'assurer que le processus intégral demeure un voyage auquel tous participent, des "pipelines" ont été introduits pour communiquer les livrables clés. Le but en 2022 sera de

faire de cette cadence accélérée notre rythme de croisière, en demeurant focalisé sur une livraison continue. Jusqu'à présent, nos progrès se fondent sur une structure robuste composée d'équipes polyvalentes, et découlant d'une importante implication des utilisateurs dans les projets, de l'utilisation de produits minimum viables (MVP⁶) et d'un fort soutien en termes de gestion du changement organisationnel. Cette approche sera conservée afin qu'elle soit ancrée de façon permanente dans la culture de l'organisation. Un KPI de haut niveau "Processus numérisés" inclus dans la BSC surveille également l'impact et les progrès de nos activités. Grâce à l'accélération rapide de la transformation numérique et au passage à grande échelle au télétravail, ce KPI a connu un développement très positif, et atteint une valeur de 76,3 %. D'autres améliorations sont prévues alors que les efforts de numérisation viseront le domaine de l'opposition, des finances et des RH en 2022. Une cible plus haute de 81 % est plus conforme aux ambitions de l'OEB l'année prochaine.

Le personnel tirera profit d'outils avancés et améliorés, y compris l'IA, afin de décupler son efficacité et la qualité de son travail. Le transfert vers une autre plateforme et la mise hors service de l'ordinateur central constituent une étape majeure de modernisation de notre environnement informatique et ouvriront la voie à la mise à l'échelle de nos infrastructures sans encourir de coûts exorbitants. Avec une présence renforcée sur le web, nous continuerons à être particulièrement réactifs vis-à-vis des besoins des utilisateurs. La satisfaction des utilisateurs, internes et externes, est constamment supervisée par le biais de notre ultraperformante Balanced Scorecard (BSC). Les résultats de l'enquête de satisfaction des utilisateurs pour 2020-2021 ont fait grimper le KPI "Satisfaction des utilisateurs internes et externes vis-à-vis des outils", le rapprochant de la cible. Les éléments suivants ont contribué à une satisfaction accrue des utilisateurs externes : les investissements du SP2023 dans des services liés au paiement des taxes, la popularité croissante des services de registre en ligne, ainsi que des services administratifs tels que la Mailbox. Dans la mesure où l'OEB compte augmenter encore plus la satisfaction des utilisateurs, une cible plus haute a été fixée pour 2022 (voir annexe).

Mettre en œuvre un outil brevets soutenant une procédure de délivrance de brevets électronique de bout en bout grâce à une approche modulaire et évolutive

En 2021, nous avons complété la numérisation et l'harmonisation de la plupart de nos flux de travail liés au processus de délivrance de brevets et remplacé 99 % desancements sur papier / par courriel par des actions de distribution aux demandeurs via des processus numériques. Le plan de travail ("workbench") pour les brevets a été enrichi par de nouvelles fonctionnalités et avec l'intégration d'outils liés au processus de délivrance des brevets, a progressé sur la voie d'une interface unique pour les examinateurs et les agents des

⁶ L'expression "produit minimum viable" désigne, selon [Eric Ries](#) en 2009, la version d'un nouveau produit permettant à une équipe d'engranger la quantité maximale de connaissances validées sur les clients avec le moins d'efforts possibles.

formalités. Un nouveau registre numérique des dossiers a été lancé et complété par des outils internes et externes, y compris une fonctionnalité de visualisation des dossiers. La mise hors services des anciens dispositifs de visionnage se poursuivra en 2022.

Les processus de soutien pour les procédures orales dans le cadre d'examens ont également été numérisés, notamment les observations émises de la part des demandeurs. Plus de 3 500 examinateurs et membres des Chambres de recours (CR) ont reçu des iPads permettant un accès intégré et sécurisé aux documents de l'OEB et aux archives juridiques. Des capacités d'annotation améliorées ont été intégrées dans les outils des examinateurs, comme ANSERA.⁷

En 2022, les efforts se concentreront sur la numérisation progressive des interactions entre les offices récepteurs et des autres échanges existants ou nouveaux avec l'OMPI. L'ensemble des travaux et recherches en matière de BE et de PCT (Chapitre I et Chapitre II) sera couvert par un flux de travail numérisé, tirant profit du travail effectué pour les procédures CBE au cours des dernières années.

En 2022, nous réévaluerons le processus de publication et les services accessoires, y compris la distribution de données de masse, le Serveur de publication européen, et l'ancien outil eDrex,⁸ qui sera progressivement remplacé par une plateforme de publication numérique.

Recherche

En 2021, ANSERA sera amélioré pour mettre à disposition des utilisateurs des fonctionnalités et des données supplémentaires. L'intégration de la nouvelle fonctionnalité de pré-recherche permet aux examinateurs de réaliser des recherches exhaustives uniquement dans ANSERA. L'interface utilisateur a été améliorée, conférant aux utilisateurs une meilleure vue d'ensemble de leurs activités de recherche. ANSERA a été amélioré avec des capacités d'annotation conséquentes et des outils de classification. Nous avons également introduit le gestionnaire de concept qui permet un partage des connaissances entre les examinateurs en créant des contenus partagés de bibliothèques de concepts de recherche.

En 2022, nous avons pour objectif que la nouvelle plateforme de recherche incluant des bases de données spécifiques aux technologiques et une connexion à la future plateforme extensible, devienne idéalement l'outil de prédilection pour la vaste majorité des examinateurs. Certaines des fonctionnalités déjà existantes connaîtront une amélioration grâce à IA avancée. Des éléments de rapports d'activités et d'analyse des activités de recherche seront introduits avec une vue d'ensemble intégrée de la demande, ses caractéristiques ainsi que les activités de recherche. Enfin, la plateforme sera enrichie d'une

⁷ Outil de recherche combinant différentes techniques de recherche (recherche avec texte clair, nombres ou marqueurs) dans une seule interface coopérative.

⁸ Outil permettant aux examinateurs d'assembler et d'éditer de manière numérique le futur brevet publié.

recherche de haute qualité de la littérature non brevet (LNB) et d'un outil de visualisation s'appuyant sur la nouvelle génération de systèmes de gestion des données LNB.

Faire d'Ansera l'outil de prédilection permettra à l'OEB d'initier une période d'extinction pour EPOQUE, avant sa mise à l'arrêt définitive.

Intelligence artificielle et chaîne de blocs

Tous les services profitant de l'IA développés dans le cadre du SP2023 ont donné des résultats concrets en 2021. Premièrement, un moteur de pré-classification d'intelligence artificielle élaboré en interne sera lancé au second trimestre. Fonctionnant en parallèle à l'ancien service, il a démontré sa capacité à répartir les fichiers avec plus de précision, rendant le produit commercial redondant et réduisant notre dépendance envers les prestataires de service externes. Deuxièmement, les extraits de la première page d'Espacenet sont à présent réalisés par une IA au lieu d'un prestataire de service externe. Enfin, le moteur de traduction automatique IA, élaboré en interne, a commencé à produire des traductions en anglais de documents non publiés en allemand, français, néerlandais et italien, ce qui rend nos capacités de traduction plus flexibles et robustes dans un environnement hautement sécurisé. Cet outil de traduction automatique IA contribue également à améliorer la fonction de pré-recherche d'ANSERA dans la mesure où la traduction automatique depuis le français ou l'allemand permet une pré-recherche complète de ces fichiers.

En nous projetant sur 2022, nous livrerons des modèles améliorés pour la pré-classification et la classification automatique, la reclassification, les services complets de cote de la Classification coopérative des brevets (CPC) et la recherche axée sur l'IA. Nous allons également améliorer la répartition systématique des fichiers numériques avec une solution pour faire directement correspondre le contenu d'un fichier avec les compétences de l'examineur utilisant l'IA, et commencerons à élaborer un "Assistant examinateur" pour guider l'examineur à travers la recherche et les examens.

Enfin, nous allons continuer à développer un prototype de chaîne de blocs pour les documents prioritaires, qui inclut un système distribué d'ordinateurs et de participants. S'il est vrai que la chaîne de blocs demeure une technologie émergente à l'OEB, ses bénéfices potentiels futurs pourraient aller d'un partage de données cohérent et plus sécurisé entre les offices de PI, les utilisateurs et les autres organisations de PI à des gains d'efficacité par le biais de coûts opérationnels moindres, de délais de traitement réduits et d'une moindre consommation de papier.

Nouvel engagement en ligne des utilisateurs

Le lancement du projet pilote de zone utilisateur en novembre 2021 a représenté une étape importante du renouvellement de nos services en ligne pour les demandeurs et les représentants. La nouvelle zone utilisateur rassemble plusieurs services en un seul endroit, permettant un accès plus flexible à la boîte de messagerie électronique de l'OEB, ce qui

implique une nouvelle façon pour les utilisateurs de travailler avec leur portefeuille de demandes de brevet et une approche moderne et simplifiée pour soumettre des requêtes d'ordre procédural liées aux demandes de brevets existants. 2021 a également été l'année de la mise en œuvre d'un nouveau système de gestion de la relation client (CRM) de pointe, afin de prendre en charge un ensemble initial de demandes d'utilisateurs contactant le service utilisateur de l'OEB. En outre, le nouveau centre de statistiques et de tendances sur notre site internet a été lancé et le nouveau design de l'espace réservé aux textes juridiques de l'Office sur le site internet de l'OEB a déjà donné une idée de ce à quoi ressemblerait le nouveau look de l'OEB sur internet.

Il est prévu que la nouvelle zone utilisateur rentre pleinement en service en 2022 et nous offrirons aux utilisateurs une gamme de fonctionnalités clés. Par exemple, les avocats pourront déléguer la visualisation du portefeuille et les droits d'action au personnel para-légal et de soutien, et les agents non européens et les demandeurs en vertu du traité de coopération en matière de brevets (PCT) pourront accéder à leur boîte de messagerie électronique OEB et au portefeuille en ligne.

En 2022, le CRM sera totalement déployé pour couvrir toutes les demandes de clients, ce qui renforcera le soutien des responsables de comptes clés de l'OEB et nous permettra de mieux comprendre nos interactions avec les utilisateurs. En outre, le nouveau site internet epo.org sera encore amélioré avec des fonctionnalités utilisables sur les périphériques mobiles, pour qu'il puisse encore mieux remplir son rôle de point d'entrée central pour différentes communautés d'utilisateurs et de parties prenantes. Le nouveau site internet aura un design dernier cri et interactif qui donnera efficacement accès aux utilisateurs à tout un ensemble d'informations et services.

Administration numérique

Nombreux sont les membres du personnel qui en 2021 ont exclusivement opté pour le télétravail et nous avons continué à soutenir la communication et la collaboration dans un environnement de travail virtuel. L'adoption d'outils sur le cloud s'est accélérée avec le remplacement de Skype for Business par Microsoft Teams pour les vidéoconférences et l'introduction de Zoom pour la procédure orale au stade de l'examen, de l'opposition et du recours (avec ou sans interprétation simultanée).

Des progrès ont également été accomplis dans les domaines de l'e-apprentissage, de la gestion des talents, de la gestion des performances et des outils de gestion RH, ce qui a ouvert la voie à l'introduction de nouveaux outils et de solutions numériques en RH. Simultanément, de nouvelles plateformes ont été mises à disposition pour l'analyse commerciale, la gestion documentaire et le futur intranet.

En 2022, en ligne avec les livraisons en pipeline des RH, les principaux processus RH seront simplifiés et numérisés en tirant profit des fondations jetées en 2021, au soutien de l'Objectif 1 du SP2023.

Le déploiement complet de l'intranet est prévu pour 2022 et vise à en faire le foyer numérique de tout le personnel. Son nouveau design facilitera une publication plus fréquente de contenus plus riches et jouera un rôle fondamental en reliant les membres du personnel travaillant à distance, en encourageant la collaboration et les interactions, et en suscitant un sentiment d'appartenance. Ceci mettra à disposition de la Communauté OEB un point focal en ligne, dans une période où l'Office développe de nouvelles modalités de travail, notamment plus de travail à distance pour les collègues qui font ce choix. L'ancien intranet sera finalement mis hors service.

Le déploiement de la plateforme de gestion documentaire débutera en 2022. Conçue pour gérer les registres de documents administratifs, elle sera étendue pour couvrir différents domaines de l'organisation, et les utilisateurs bénéficieront d'une assistance au moment d'adopter les nouveaux outils et de transférer leurs registres de documents.

Renforcer la sécurité de l'information

En 2021, nous avons poursuivi notre préparation afin de répondre aux exigences de la norme ISO 27001 – Système de gestion de la sécurité de l'information. Ceci impliquait d'intégrer les activités principales visées par la norme ISO 27001 dans le cadre de gestion intégré et de mettre en place un cadre des politiques de la sécurité de l'information. Notre objectif est d'être prêts pour le processus de certification en 2022.

La gestion des opérations de sécurité a fait des progrès significatifs en 2021, à la fois en termes d'efficacité et d'efficacités, en raison du renforcement du réseau de cyberdéfense existant et du déploiement d'éléments fondamentaux. Ceci a représenté la première étape de la mise en place d'un système complet de détection et de prévention des intrusions, d'un système dernier cri de gestion des événements et de la sécurité de l'information, et de capacités de défense contre toute menace. Des solutions centralisées d'authentification des utilisateurs pour accéder aux demandes OEB ont été mises en place, ce qui permet aux utilisateurs de mieux gérer leurs tokens d'authentification et les informations connexes de sécurité. Une vaste campagne a été conçue et lancée pour souligner toute l'importance de sensibiliser les utilisateurs sur la cybercriminalité.

En 2022, nous poursuivrons et renforcerons les campagnes de communication et de sensibilisation sur ce sujet si important. Notre solution d'authentification sera affinée et améliorée avec une gestion automatisée de la durée de vie des identifiants et de l'accès sur la base des fonctions. Des fonctionnalités en libre-service devraient également être mises à disposition des utilisateurs dans le futur. Elles iront au-delà de l'utilisation actuelle des cartes intelligentes et proposeront de nouveaux moyens d'authentification en ligne.

Nos moyens de cyberdéfense seront étendus et renforcés en 2022, afin de couvrir la détection en ligne des brèches de sécurité, la détection d'intrusions, et ils comprendront un système de prévention ainsi qu'un système de gestion et de signalement des incidents de sécurité et enfin, un tableau de bord intégré des informations de sécurité.

Infrastructure

Dans le cadre du travail effectué afin de garantir la viabilité à long terme de l'environnement informatique, un objectif majeur devrait être atteint d'ici la fin de l'année 2021 avec la mise hors service de l'ordinateur central et du service de dépôt CMS.⁹ L'ancien ordinateur central, s'appuyant sur une technologie des années 70, était obsolète, excessivement complexe, et coûteux à faire fonctionner. Le remplacer par une technologie moderne sera bénéfique sur le plan financier. Mais cela est avant tout nécessaire afin de poursuivre le développement du nouvel ensemble d'outils du processus de délivrance des brevets, qui représente la pierre angulaire d'un Office moderne et durable.

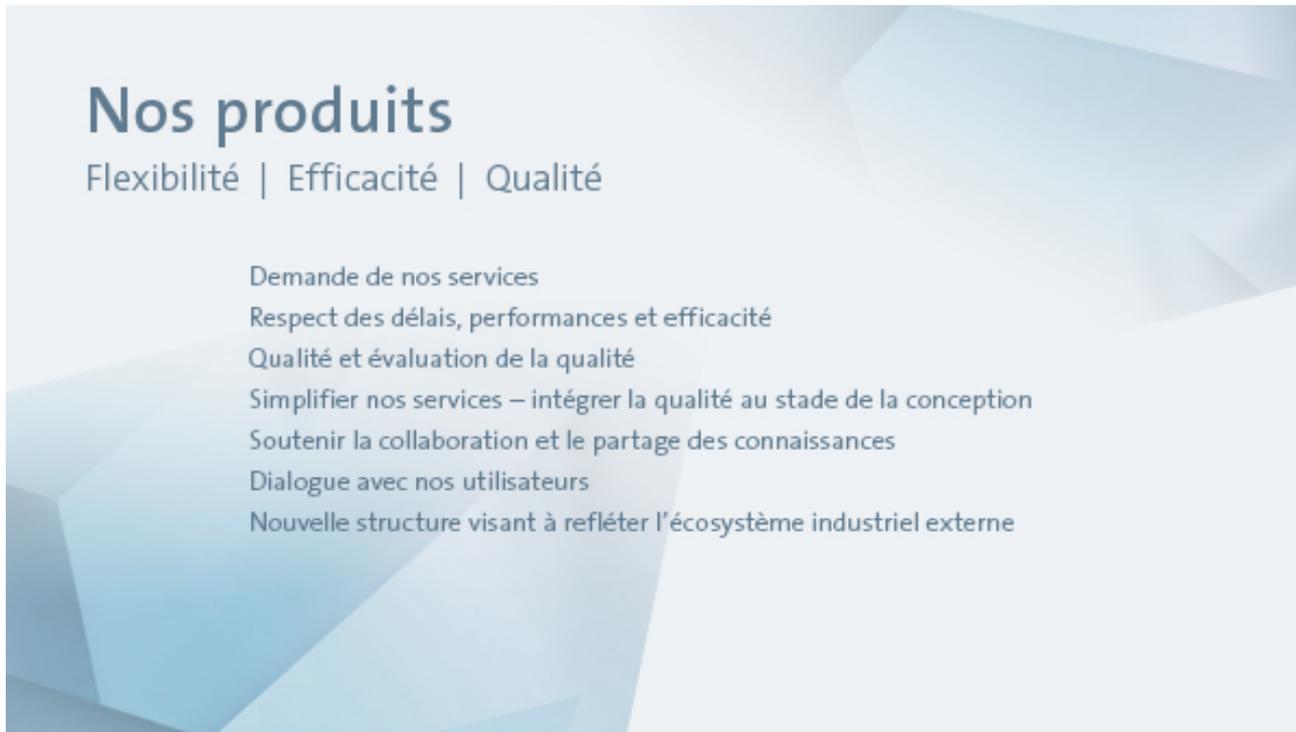
Le nouveau centre de données de l'OEB, moderne et écoénergétique, sis à Luxembourg, a été mis en place en 2020 pour remplacer l'ancien centre du bâtiment Shell, à La Haye, qui est à présent obsolète et doit être mis hors service. Le transfert des applications de l'OEB, y compris celles avec lesquelles les utilisateurs interagissent, vers ce nouveau centre de données a représenté un accomplissement majeur en 2021. En 2022, le projet à long terme consistant à mettre en place des capacités de reprise complète après sinistre sera finalisé. En d'autres termes, nous pourrions soutenir nos services de production de façon sûre et alterner entre le centre primaire de données sis à Luxembourg et le second, à Munich, en minimisant toute interruption de services ou perte de données.

Le renforcement de la disponibilité et de la stabilité de nos systèmes informatiques représente une priorité clé qui sera poursuivie l'année prochaine. Le KPI "Disponibilité des outils existant et nouveaux" est demeuré stable au cours du premier semestre de 2021, présentant une valeur quasiment identique à celui de 2020. Les effets des importants efforts de remplacement des technologies obsolètes et anciennes de l'infrastructure informatique ne devraient pas être visibles avant que les résultats du second semestre 2021 soient disponibles. 'Nous sommes conscients que lorsque nos systèmes font défaut, cela a un impact direct sur les activités des examinateurs et des agents des formalités de l'OEB. Avec la modernisation substantielle en cours de nos systèmes par le biais de la mise hors service de l'ordinateur central, et le transfert des demandes vers le nouveau centre de données sis au Luxembourg, certaines interruptions sont inévitables, même avec la meilleure des planifications.

Par conséquent, nous nous engageons à renforcer la stabilité et à intervenir rapidement en cas de problème. L'ensemble d'outils de gestion, de supervision et d'observation du service sera étendu en 2022 afin d'améliorer la réactivité de nos équipes informatiques en cas de panne, ce qui permettra de renforcer la disponibilité de nos systèmes. Enfin, cette modernisation de nos systèmes visant à exploiter une infrastructure dernier cri est essentielle afin de garantir notre pérennité et doit être accomplie. À moyen terme, nous prévoyons de commencer à constater les bénéfices liés à la disponibilité et à la stabilité de ces technologies améliorées l'année prochaine.

⁹ Un service de dépôt de l'OEB permettant le dépôt numérique de documents.

Objectif 3 – Fournir des produits et des services de haute qualité, avec efficacité



Les circonstances exceptionnelles découlant de la pandémie en 2020 ont entraîné des défis majeurs en matière de modalités de travail pour notre personnel, pour nos demandeurs et pour la société dans son ensemble. De nombreuses mesures prises par l'OEB au début de l'épidémie de COVID-19 seront prolongées en 2021, ce qui représente un autre problème à long terme afin de garantir la livraison avec succès de nos produits et services. Néanmoins, grâce aux objectifs ambitieux du Plan stratégique, nous avons déjà jeté les bases d'une organisation plus flexible et réactive. Ceci nous a permis de transformer ces défis en opportunités et d'accélérer la transformation qui a débuté en 2019 avec l'adoption du SP2023.

L'Objectif 3 se trouve au cœur de notre mission : livrer des brevets de haute qualité et fournir des services efficaces. De même, il met essentiellement en pratique notre vision d'un Office efficace et transparent, à même de répondre aux besoins évolutifs des utilisateurs.

Comme indiqué dans l'Objectif 2, les années 2020 et 2021 ont représenté un changement radical, concernant non seulement les outils et processus utilisés par nos agents des formalités et examinateurs dans le cadre de leurs activités, mais également eu égard à leur lieu de travail. Le rythme sans précédent de la numérisation et les changements y afférents ont clairement représenté un défi. Toutefois, la capacité de notre personnel à absorber de nouvelles informations et à s'adapter à de nouveaux outils – associée à une excellente gestion des changements – a permis l'OEB de continuer à fournir un service de qualité à nos utilisateurs et à la société dans son ensemble en 2021. Ceci s'est reflété dans une forte

production, une amélioration du respect des délais, des indicateurs de qualité stables, ainsi que la satisfaction des utilisateurs. 2021 a également été marquée par de solides progrès en vue de l'accomplissement de l'ensemble des projets de l'Objectif 3, certains projets rentrant suite à leur réalisation dans la catégorie des affaires courantes.

En 2022, nous tirerons profit de l'expérience engrangée par le recours aux nouveaux outils, processus et procédures pour nous centrer sur l'optimisation de nos performances avec ces nouvelles modalités de travail. En 2022, nous commencerons à récolter les fruits de nos investissements dans la numérisation en termes de renforcement de la qualité, de cohérence et d'efficacité. En 2022, nous nous sommes fixé des objectifs ambitieux et palpitants afin de renforcer la qualité et la cohérence de nos pratiques et consolider les progrès significatifs accomplis par nos produits et services en matière de respect des délais (voir l'annexe avec le KPI de haut niveau correspondant). Ces objectifs et nos performances en vue de les atteindre seront visés par un processus d'émission de rapports révisé, plus ouvert et transparent. Nos ambitions pour 2022 démontrent notre volonté d'excellence ainsi que notre engagement à fournir des produits et services de façon efficace.

Demande de nos services

À l'instar de nombreuses organisations, l'OEB s'est tourné vers le passé au moment d'évaluer comment la demande concernant nos services allait évoluer. En nous fondant sur notre expérience des précédentes crises économiques, nous avons développé quatre scénarios possibles pour notre charge de travail en 2021 et adopté une approche prudente en matière de planification. Cette approche prudente s'est dans l'ensemble avérée justifiée avec des fluctuations concernant les demandes entrantes au cours des premiers mois de l'année. Globalement toutefois, le secteur des brevets est demeuré robuste en 2021, avec un vif intérêt porté sur les brevets européens. Au cours des dix premiers mois de 2021, les demandes et la charge de travail ont même dépassé de 12 % les prévisions. Une réduction significative des retraits de demandes a également été observée ce qui démontre un intérêt continu et sain, des demandeurs à obtenir une protection concernant leurs inventions.

En 2022, nous conserverons cette approche prudente en matière de planification. Aux termes de nos plans actuels, nous prévoyons de recevoir environ 179 200 demandes en 2022 et une charge de travail globale pour la recherche d'environ 245 600 demandes. Nous continuerons à surveiller attentivement la situation afin de permettre à l'OEB de rapidement réagir. Plus précisément, nous utiliserons et mettrons à jour nos quatre scénarii et réaliserons un suivi du comportement des demandeurs et des demandes à intervalles réguliers, tout au long de l'année. Néanmoins, l'OEB veillera également à réaliser des changements dans son activité principale, afin de répondre rapidement à la demande et de gérer efficacement la charge de travail entre les différents secteurs techniques.

Afin de gérer cette demande en 2022, le "Digital Talent Marketplace" (DTM) et le "Digital File Marketplace" (DFM) représenteront des atouts importants. Le DTM permet une plus grande mobilité, tandis que le DFM promeut la collaboration entre les équipes afin de faciliter une plus efficace fluctuation de la charge de travail à court terme, en encourageant les équipes à travailler ensemble sur les dossiers. Les deux plateformes demeureront de puissants outils pour nous aider à gérer nos ressources et la charge de travail, en vue de la réalisation de nos objectifs et renforcer la qualité et le respect systématique des délais. En outre, grâce à la nouvelle approche en pipeline pour recruter de nouveaux talents conformément à l'Objectif 1 et grâce à une intégration virtuelle, l'Office est bien placé pour recruter et former rapidement du personnel, en cas de nécessité et que cela est justifié.

Respect des délais, performances et efficacité

En 2021, les performances de l'OEB ont été stimulées par une approche "un Office" qui a progressivement focalisé sur une plus importante collaboration. La transformation numérique de l'Office exposée dans l'Objectif 1 a également joué un rôle fondamental en mettant à disposition un ensemble d'outils pour le processus de délivrance des brevets, comme par exemple la pré-classification par IA, le banc de travail (workbench) des brevets, des améliorations d'ANSERA le changement de plateforme de l'ordinateur central pour proposer un environnement informatique plus fiable.

En conséquence, le respect des délais de l'ensemble de nos produits a continué à s'améliorer comme le respect des délais en général : du dépôt de la demande à la notification de l'intention de délivrance. Plus de 91 % des recherches sont à présent envoyées à temps aux demandeurs – dans un délai moyen de 4,7 mois – contre 89 % l'année dernière. 79 % des délivrances standard surviennent dans les 36 mois suivant le dépôt, dans un délai moyen de 22,9 mois. Ainsi, le délai de premier dépôt pour un Brevet européen est descendu de 45,4 mois à 43,3 mois et pour les E-PCT (lorsque l'OEB n'était pas l'autorité de recherche internationale) de 38,5 à 36,3 mois, à compter du moment où les formalités ont été complétées. On observe également une amélioration constante du délai de traitement des demandes divisionnaires, qui a été raccourci de 32,8 mois à 31,9 mois.

En 2021, nous avons également concentré nos efforts sur une harmonisation du respect des délais. Des actions ciblées ont été menées afin de prendre en charge le bon dossier au bon moment et que les équipes travaillent ensemble afin de réduire l'arriéré des examens. Cela a eu un impact significatif. Au début de l'année, l'arriéré comptait un peu plus de 5.000 produits dans l'attente d'une action de l'office depuis plus de 30 mois. Ce nombre a été réduit à un peu plus de 1.000 et continu de chuter. Notre délai de réponse aux demandes des utilisateurs est demeuré rapide en 2021 avec plus de 94 % de ces demandes résolues en moins de 24 heures contre 93 % en 2020, ce qui était déjà impressionnant.

Le KPI de la BSC "Respect des délais de l'examen" a doucement progressé vers le haut, au cours de l'année et la cible de 2021 de 80 % de produits d'examen standard livrés à

temps est à portée de main. En 2020, nous consoliderons les améliorations réalisées en matière de respect des délais les années précédentes et focaliserons sur l'harmonisation du respect des délais à travers tous les produits et domaines technologiques. Nos objectifs de conformité pour les produits de recherche et d'examen livrés à temps demeureront à 90 % et 80 % respectivement (voir le KPI "Respect des délais de l'examen" en annexe). Nous adopterons également une approche plus granulaire concernant les cibles en focalisant sur les produits individuels. Spécifiquement, nous allons réduire la cible de respect des délais pour les recherches PCT ISA et les recherches nationales effectuées pour quatorze de nos États membres. Elles doivent actuellement être complétées en 9 mois. En 2022, nous commencerons à baisser la cible de durée de ces recherches car nous reconnaissons l'importance vitale d'une certitude précoce pour tous les demandeurs, en particulier les PME. En 2022, nous viserons à effectuer 90 % des recherches ISA et nationales dans le délai de 8 mois à compter de la réception. Globalement, nous réduirons la cible de 9 à 6 mois (notre cible actuelle pour les demandes de BE), au cours des trois prochaines années dans la mesure où il s'agit d'un engagement significatif.

En 2022, l'OEB continuera, de façon transparente, à émettre des rapports concernant les progrès réalisés en vue de la réalisation des objectifs de production et nous renforcerons la transparence en émettant des rapports sur nos progrès pour chaque type de produit. En outre, les objectifs de production globale se fonderont sur les leçons apprises au cours des deux dernières années de pandémie. Ils tiendront également compte des nouvelles modalités de travail qui incluent une politique plus répandue de télétravail et une plus grande flexibilité pour le personnel. Par exemple, les calculs traditionnels tablent sur différents niveaux de congés pris à certains moments de l'année ainsi que sur des fluctuations mensuelles en termes de production. Les nouvelles modalités de travail rendent erronées de telles hypothèses. On observe une production plus uniforme de nos examinateurs et équipes de formalités chaque semaine, mois et tout au long de l'année.

En 2022, nous viserons par conséquent à livrer au total quelque 371 000 produits de recherche, d'examen et d'opposition, ce qui se rapproche du niveau atteint en 2021. L'objectif global devrait s'établir environ à 236 200 actions finales de recherche et 131 200 actions finales d'examen (correspondant à 102 800 publications de brevets). Concernant les oppositions, nous prévoyons qu'approximativement 3 900 seront achevées.

Notre aptitude à gérer cette charge de travail et à fournir un service de qualité, constant et en temps voulu découle de notre capacité à superviser efficacement la production et la productivité. Par conséquent, nous continuerons à développer un indicateur de productivité plus précis. L'indicateur de productivité se base sur le nombre de jours pris pour chaque produit, certains produits pouvant prendre plus longtemps que d'autres. Par exemple, les recherches représentent notre produit phare et peuvent prendre plusieurs jours de plus que les examens ou oppositions.

L'expérience engrangée en 2021 nous a appris qu'un certain nombre de facteurs doivent être pris en compte afin de garantir la précision d'un indicateur. Par exemple, l'année dernière notre indicateur traditionnel de productivité nous a indiqué une détérioration alors que notre production était pourtant bonne et que des progrès avaient été réalisés en matière de respect des délais. Suite à une analyse minutieuse, nous avons observé que nous traitons plus de recherches – à ce jour, plus de 7 600 – et d'oppositions que prévu. Les chefs d'équipe se sont vu allouer plus de temps pour soutenir leur équipe au début de la pandémie. Ce temps n'a pas été pris en compte dans notre indicateur de productivité. Lorsque nous appliquons ces facteurs à nos indicateurs, nous remarquons que la productivité pour les examinateurs et les chefs d'équipe était en réalité meilleure que ce qui était préalablement indiqué. Pour 2022, nous incluons ces éléments au début de l'année. Pour 2022, nous nous sommes fixé un objectif de productivité de 1,77 jour par produit (contre 1,78 en 2021). Y parvenir nous permettra d'accomplir nos objectifs en matière de respect des délais et de production sur la base d'indicateurs plus précis.

La productivité mesurée en jours par produit ne représente qu'un indicateur parmi d'autres de notre efficacité. En 2021, nous avons examiné un certain nombre d'indicateurs afin de nous aider à évaluer plus précisément notre efficacité. Ils ont été rassemblés dans un nouveau tableau de bord interne – à la disposition de tout le personnel qui indique notre performance en fonction d'un ensemble d'indicateurs. Le tableau de bord couvre nos opérations, l'expérience utilisateur, la couverture financière ainsi que nos agents. Au cours de l'année 2022, nous utiliserons ce tableau de bord pour élaborer une image plus précise et complète de la performance de notre Office ainsi que pour déterminer des tendances et prendre des mesures le cas échéant.

En termes de performance individuelle, les objectifs de performance continueront à être pris en compte aux fins de développement des performances et d'évaluation. Néanmoins, l'Office adoptera une approche plus holistique afin d'évaluer la performance de son activité principale en 2022. Développée en concertation avec des chefs d'équipe, cette approche sera axée non seulement sur la qualité et le respect des délais des produits, mais également sur la collaboration. Ce changement est effectué afin de reconnaître le fait que les récents progrès de l'Office en matière de respect des délais et de production se sont fondés, il est vrai, sur les performances individuelles, mais également sur le travail d'équipe au sein des départements et entre les départements.

En outre, les examinateurs se verront assigner une fourchette de production pour le nombre de produits plutôt qu'un objectif de production spécifique. Cette fourchette prendra en compte plusieurs facteurs comme l'expérience d'un examinateur, le domaine technologique, le travail de projet anticipé, toute formation devant être suivie ou encore toute fonction spécifique devant être remplie (exemple: chef de projet). La fourchette peut régulièrement être discutée et adaptée si nécessaire pour tenir compte d'un changement de circonstances. Afin d'assurer un développement professionnel continu, les exercices d'évaluation de la performance incluront l'élaboration d'un profil de développement individuel.

Qualité et évaluation de la qualité

L'OEB est un leader en matière de qualité. En 2022, l'OEB s'efforcera de maintenir et de renforcer les niveaux de qualité pour garantir que tous les utilisateurs aient accès à des brevets solides d'un point de vue juridique. Néanmoins, afin d'assurer des progrès continus en matière de qualité, l'OEB doit également continuer à développer ses indicateurs de qualité.

Il existe plusieurs manières externes d'évaluer la qualité : l'Enquête annuelle d'évaluation comparative IAM par exemple ou l'Enquête de satisfaction des utilisateurs de l'Office. L'OEB implique également ses utilisateurs en surveillant de façon permanente les réclamations et en faisant intervenir le Groupe de travail du SACEPO sur la qualité (WP/Q), qui s'est agrandi en 2021 pour intégrer une base d'utilisateurs de tous les continents.

En interne, l'OEB dispose d'une équipe d'audit qualité, située à part de notre espace de délivrance de droits. Elle surveille et émet des rapports sur nos recherches, sur les classifications et sur la qualité de la délivrance. L'audit de qualité joue un rôle fondamental afin de pouvoir nous situer et déterminer les points que nous devons améliorer. En 2021, nous avons maintenu une forte conformité aux termes des audits de recherche, avec un pourcentage de fichiers conformes de 96,6 %. Concernant la classification, 93 % des fichiers étaient conformes. Nous sommes également parvenus à stabiliser notre audit des délivrances à 76,5 % de fichiers conformes.

Afin d'assurer une surveillance encore plus rigoureuse, le nombre d'auditeurs a été doublé en 2021. Ceci nous a permis de réaliser approximativement 14 % de plus d'audits de délivrance et de lancer un pilote qui a étendu la portée de nos audits de recherche pour y inclure l'avis en matière de recherche. Suite au succès de ce pilote, nous avons étendu notre audit de recherches afin de vérifier l'ensemble du produit de recherche, y compris les arguments de l'examineur sur la brevetabilité et le rapport relatif à la recherche. Au quatrième trimestre de 2022, nous émettrons un rapport sur les premiers résultats de cet audit de recherche étendu. Nous prévoyons de renforcer la précision de l'audit de recherche afin de l'aligner avec celle de l'audit de délivrance.

Nos objectifs de qualité pour 2022 sont ambitieux et reflètent notre volonté de qualité. Ils sont fixés à 85 % de conformité à la fois pour la recherche et la délivrance. Le KPI "Qualité de la recherche et de la délivrance" a légèrement fluctué en 2021, dans la mesure où ses composantes découlant de l'audit qualité sur les activités de recherche et de délivrance, ont évolué dans les limites de leurs intervalles de confiance, afin de refléter les réalisations et initiatives en matière de qualité, mises en avant au cours de l'année. Un nouveau critère d'audit des activités de recherche sera appliqué au cours de l'année 2022. L'audit s'étendra aux avis écrits et des principes plus rigoureux seront utilisés pour évaluer la qualité de la recherche. Par conséquent, la cible fixée en 2021 est toujours considérée comme adéquate.

Néanmoins, nous n'attendrons pas de constater les résultats découlant de l'audit de recherche renforcé avant de prendre des mesures pour renforcer la qualité de notre recherche et des avis. Nous allons investir dans nos outils de recherche et bases de données afin de les renforcer. Nous allons également développer la collaboration en phase de recherche.

En 2022, des mesures spécifiques seront également prises afin de susciter une amélioration directe des résultats des audits de délivrance. Cet investissement dans la qualité de nos produits de recherche doit ouvrir la voie à une amélioration à long terme de la qualité de nos produits de recherche, dans la mesure où ces dossiers traversent le processus de brevets en deux ou trois ans.

Simplifier nos services – intégrer la qualité au stade de la conception

Si des indicateurs d'audit transparents représentent une part intrinsèque de notre politique de qualité, nous devons également veiller à ce que nos processus et méthodologies de travail soutiennent notre volonté d'excellence en matière de qualité.

En 2021, l'OEB a adopté une nouvelle approche stratégique fondée sur cinq piliers : renforcer la qualité par la conception et rendre nos systèmes et processus plus simples, clairs et faciles à utiliser pour notre personnel et nos demandeurs ; envisager comment nous pouvons mieux nous soutenir mutuellement et trouver la bonne source d'expertise ; convenir de certaines valeurs communes en matière de qualité ; analyser comment nous fixons et mesurons nos objectifs, afin de toujours apprendre et nous améliorer ; apprendre et améliorer nos interactions avec l'ensemble des parties prenantes externes. En 2022, nous utiliserons les résultats des pilotes et recherches entreprises dans ces projets et mettrons en pratique les leçons apprises dans le cadre de nos activités.

En 2021, nous avons observé la force considérable qu'a pu tirer l'Office d'une consultation interne en matière de qualité à travers les Enquêtes de qualité et opérabilité (QOpS). Cette initiative rassemble les recommandations du personnel sur l'ensemble de nos processus de travail les plus importants. Elle identifie les points qui peuvent être améliorés dans le cadre du processus de délivrance des brevets en considérant des éléments tels que le flux de travail, la manière dont nous émettons des décisions positives, les communications (informelles) avec les demandeurs, les éléments spécifiques de l'opposition ainsi que les tâches de classification et administratives dans des sessions impliquant le personnel des équipes pertinentes.

En 2022, nous commencerons à mettre en œuvre les conclusions et résultats des QOpS. Conjointement à nos consultants, y compris le Groupe de travail du SACEPO, nous envisagerons comment améliorer le cadre juridique, les procédures, les pratiques et les outils. Nombre de ces recommandations faciliteront un dialogue numérique renforcé avec les utilisateurs. Ceci comprend une proposition de changements d'ordre juridique portant

sur les exigences physiques des documents de demande, la transmission de rapports relatifs à la recherche, les certificats de délivrance et la disponibilité de documents de priorité. Nous examinerons également les règles de notification et de calcul des délais. Les QOpS ont également recommandé d'améliorer la cohérence des communications aux demandeurs. En conséquence, un ensemble de modèles et de procédures de meilleures pratiques a été 2021 et fera l'objet d'un projet pilote en 2022. Les communications liées aux formalités procédurales continueront à être réexaminées, simplifiées et intégrées, dans la mesure du possible, dans les nouveaux outils en ligne.

Soutenir la collaboration et le partage des connaissances

Le renforcement de la collaboration à travers l'OEB a représenté un puissant élément de notre volonté d'améliorer la qualité et la cohérence, d'accroître le travail d'équipe et l'engagement du personnel et de gérer notre charge de travail plus efficacement.

En 2021, le projet "Enhancing Collaboration" (ECo) a conclu ses activités. Les améliorations mises en œuvre au cours du projet sont à présent incluses dans nos activités quotidiennes. Les exemples d'outils et de meilleures pratiques sont à présent conservés et mis à jour dans une communauté de pratiques dans notre "Eco Store" interne, notre collection en ligne d'exemples d'outils et de meilleures pratiques en matière de collaboration. Notre projet "Fo-Ex" soutiendra une collaboration accrue sur chaque dossier entre les agents de formalités et les examinateurs, avec une attention particulière accordée à la collaboration au cours de la phase de recherche. Les rencontres de la recherche ont démontré la valeur des développements collaboratifs de stratégies de recherche ciblées au sein de la division. En 2022, un projet pilote sera lancé afin de former la division à la phase de recherche pour chaque dossier.

Partager les connaissances est fondamental afin de garantir la qualité. En 2021, nous avons conçu des structures flexibles afin de rassembler les gens, pour qu'ils collaborent et partagent leurs connaissances autour de thèmes techniques. L'une de ces initiatives, la communauté de pratiques, fait déjà évoluer les groupes d'experts de l'OEB vers des réseaux cohérents et rationalisés. Au cours de l'année 2022, ces réseaux, à l'instar de celui des inventions mises en œuvre via ordinateurs, des brevets asiatiques, du transfert de connaissances et des groupes de fabrication additive, seront soutenus par un cadre renforcé au sein duquel ces groupes de spécialistes peuvent exercer leurs activités, se coordonner et croître. Leur visibilité sera de même renforcée par le biais d'une plateforme centrale intranet.

En 2022, nous poursuivrons les conférences sur les décisions des Chambres de recours, projet pilote qui avait été lancé en 2021. Elles se sont révélées un succès – entre 520 et 1 200 participants à chaque session – et ont permis aux communautés d'examineurs et d'agents des formalités de mieux comprendre la jurisprudence. Nous poursuivrons le développement d'ELIS, un guichet unique pour des connaissances liées aux tâches auquel

il est possible d'accéder par un unique point d'entrée situé dans le banc de travail (workbench) des brevets. Nous allons également faciliter l'accès aux sources juridiques individuelles en mettant à disposition les lignes directrices et avis juridiques et procéduraux, les plus pertinents et à jour. Ces initiatives faciliteront un accès direct et simple, amélioré aux documents et connaissances juridiques et procéduraux et doivent améliorer la qualité et l'efficacité des tâches liées au processus quotidien de délivrance des brevets.

Dialogue avec nos utilisateurs

Les retours de nos utilisateurs sont essentiels afin d'améliorer la qualité. L'Enquête de satisfaction des utilisateurs (USS) en 2021 et l'enquête sur les procédures orales via vidéoconférence nous a donné un retour direct et précieux sur la manière d'améliorer et de façonner nos produits afin de refléter les besoins des utilisateurs. Concernant l'Enquête de satisfaction des utilisateurs, plus de 6.000 entretiens ont été réalisés, couvrant le parcours de l'utilisateur de bout en bout, du dépôt aux actions finales, en passant par l'opposition et les services d'assistance. Les résultats ont indiqué des scores de satisfaction très élevés pour chaque phase du parcours, confirmant la grande qualité de l'OEB et mettant à disposition un nouveau banc de travail en matière de satisfaction des utilisateurs. Concernant le KPI "Satisfaction des utilisateurs envers les produits et services de délivrance de brevets", une nouvelle méthode de calcul, tirant profit des résultats de la nouvelle approche de l'enquête de satisfaction des utilisateurs, sera adoptée. La valeur du KPI, ainsi calculée se basera sur une combinaison, à parts égales, de deux éléments de qualité dans le cadre du processus de délivrance des brevets – qualité des services et qualité des produits – et collectera des éléments à la fois de droit procédural et de fond. En outre, dans la mesure où il couvrira également la satisfaction des utilisateurs envers les outils de dépôt en ligne, il fournira une complète vue d'ensemble de l'expérience utilisateur de bout en bout avec les services de l'OEB. En conséquence, une nouvelle cible plus pertinente, a été fixée pour les années à venir.

En 2021, nous avons également largement étendu la portée du Groupe de travail du SACEPO sur la qualité (WP/Q), en impliquant des représentants de 6 continents dans le cadre de différentes réunions au cours de l'année. Comme en 2021, le programme de 2022 du Groupe de travail du SACEPO sur la qualité (WP/Q) comprendra un exercice d'évaluation externe afin de créer des groupes de garantie de la qualité avec des parties prenantes clés et poursuivra le dialogue au sujet des attentes des utilisateurs en termes de qualité. En 2022, nous prendrons des mesures pour prendre en charge les points d'amélioration identifiés dans le cadre des réunions du Groupe de travail du SACEPO, l'USS et l'enquête sur le recours à la vidéoconférence afin de davantage améliorer nos services. Avec le lancement de l'outil de gestion du service client (CSM/ Customer Service Management), nous allons non seulement remplacer l'ancien système, mais également ajouter des fonctionnalités et renforcer l'efficacité. Une nouvelle fonctionnalité importante résidera dans le fait de séparer réclamations et retours, les premières déclenchant une réponse de l'Office

et les secondes n'en déclenchant pas. Étant donné que certains utilisateurs sont réticents à présenter une réclamation, la nouvelle option devrait les encourager à émettre plus de retours.

En 2022, l'OEB continuera à se centrer sur l'un de nos processus client clé : le dépôt d'une demande de brevet. Par le biais d'une gestion des comptes clés et en étroite coopération avec l'initiative "Améliorer la qualité des demandes entrantes", l'OEB va développer une stratégie pour améliorer la qualité des documents entrants et envisager de nouvelles manières d'améliorer les procédures de dépôt. Par exemple, le travail a déjà commencé afin de déterminer des problèmes concrets auxquels doit faire face un demandeur au moment de demander un brevet afin d'engager un dialogue et de trouver des solutions éventuelles.

Enfin, suite au succès de la consultation publique en ligne sur les lignes directrices EPC et PCT-EPO en 2021, et le dialogue qui a suivi avec les représentants des utilisateurs au cours des réunions du groupe de travail du SACEPO sur les lignes directrices, le cycle de révision des lignes directrices prévu pour 2022 intégrera substantiellement une consultation publique intégrale et ouverte.

Nouvelle structure visant à refléter l'écosystème industriel externe

Notre Plan stratégique pour 2023 a intégré de nouvelles modalités de travail, des approches collaboratives renforcées ainsi que des pratiques et procédures simplifiées dans notre culture de travail. En numérisant les flux de travail, nous pouvons relier les compétences au sein de l'organisation et atteindre les meilleurs talents, où qu'ils se trouvent, en promouvant la collaboration et en améliorant la qualité, la cohérence et le respect des délais.

En octobre 2019, nous avons adopté une nouvelle approche afin de mettre en place une structure opérationnelle qui correspondrait mieux aux objectifs du SP2023 et aux besoins évolutifs des utilisateurs. En 2022, le troisième élément de cette transition va apparaître alors que nous nous déplaçons progressivement vers un modèle opérationnel sous forme de cibles. Les changements prévus en 2022 permettront d'évoluer d'une structure axée essentiellement sur la classification de brevets vers une autre correspondant mieux à l'écosystème industriel actuel au sein duquel nos demandeurs agissent.

À compter d'avril 2022, nous regrouperons notre expertise interne au sein de communautés de technologies qui reflètent l'écosystème industriel dans son ensemble. Elles représenteront pour nous non seulement des centres d'excellence en matière de connaissances spécialisées, mais elles nous aideront également à réaliser les améliorations en matière de qualité et de cohérence que nos demandeurs réclament. Elles procéderont également à une plus grande clarification, interne et externe sur le rôle important joué par l'innovation, non seulement dans l'écosystème industriel autour de nous, mais également pour trouver des solutions aux problèmes d'aujourd'hui et de demain et contribuer aux objectifs de durabilité des Nations Unies.

Ces communautés de technologies seront soutenues par nos modalités de travail renforcées et les communautés de pratiques transversales mentionnées ci-dessus. Ceci, permettra à son tour, de garantir que notre approche en matière de qualité et de cohérence s'applique à tous nos domaines d'expertise. À partir d'avril 2022, nous créerons également cinq domaines transversaux de responsabilité axés sur la qualité et l'harmonisation, les changements affectant l'activité, nos services d'opposition, le parcours utilisateur, la planification des activités et l'émission de rapports à ce titre.

Objectif 4 – Construire un réseau et un système de brevet européen ayant un retentissement mondial

Veiller à ce que nos partenaires bénéficient d'un système européen des brevets robuste et accessible demeure l'une de nos plus importantes priorités. Nous allons cette année nous centrer sur le renforcement du portefeuille de coopération avec des initiatives nouvelles et mises à jour favorisant l'innovation, notamment concernant l'expérience utilisateur avec des outils et services, la Connaissance des brevets et le Brevet unitaire.



Maximiser l'impact de la coopération

Le renforcement de la coopération avec les États contractants représente une priorité au cœur de nos activités. L'OEB s'est consacré au développement d'un nouveau cadre stimulant notre politique de coopération en 2020 (CA/27/20), par le biais notamment de divers projets plurisectoriels mis en œuvre et qui déjà portent leurs fruits.

Au sein du nouveau cadre de coopération approuvé par le Conseil d'administration, nous avons déjà signé ou sommes sur le point de signer de nouveaux accords de coopération bilatérale (ACB) avec de nombreux États membres. Concernant les accords qui n'ont pas encore été signés, la plupart se trouvent dans leur phase finale de négociation et devraient être conclus au début de l'année 2022. Nous examinerons les accords bilatéraux chaque année et les ajusterons en fonction des progrès réalisés dans la mise en œuvre de divers projets, contribuant ainsi à une coopération encore plus étroite et efficace. Nous prévoyons également de maintenir en 2022, un calendrier d'échanges réguliers avec les offices

nationaux, afin d'identifier des besoins supplémentaires et améliorer la coordination, la célérité, et l'efficacité en mettant en œuvre des projets de coopération.

La nouvelle politique sur les accords de travail relatifs à la coopération en matière de recherche a été approuvée par le Conseil d'administration en décembre 2020 (CA/51/20) et a été mise en œuvre au cours de l'année 2021. La Suède a rejoint le système d'utilisation et les demandeurs alléguant une priorité suédoise, sont à présent exemptés de déposer une copie des résultats de recherche en vertu de la Règle 141(1) CBE. Nous travaillons actuellement avec d'autres offices nationaux qui se sont déclarés intéressés par le projet d'utilisation et nous prévoyons que certains de ces offices nationaux rejoignent le système au cours de l'année 2022. Nous continuerons à soutenir la mise en œuvre d'activités de sensibilisation afin de promouvoir le système des brevets européens dans et avec les États membres. Outre l'échange d'informations sur les derniers développements dans la pratique des brevets et les procédures dans des domaines techniques spécifiques, nous continueront à développer des plateformes de discussion entre les examinateurs des offices nationaux et l'OEB. Suite aux derniers développements et à la participation des États membres dans des groupes de travail en matière de coopération informatique, de convergence des pratiques et de portée de la PI, le score du KPI "Participation des États membres aux projets de coopération" a atteint 77%, dépassant la cible fixée pour 2021. Une cible plus haute a été fixée pour 2022 afin de mieux refléter le but du nouveau cadre de coopération.

Convergence des pratiques

En 2021, deux nouveaux groupes de travail ont réfléchi sur le possible établissement de pratiques communes dans les domaines de la conformité d'une date de priorité et du rétablissement des droits. Les accords de travail ont été revus et les utilisateurs ont pleinement participé aux discussions. De solides progrès ont été accomplis et les deux groupes de travail ont établi un projet de pratiques communes qui sera présenté au Comité "Droit des brevets" pour avis et au Conseil d'administration à des fins d'adoption, au printemps 2022. Ensuite, un troisième cycle de travail sera lancé. Les éventuelles pratiques communes à aborder se trouvent dans le domaine de la rédaction – et de la structure – des revendications ainsi que des pratiques d'examen d'inventions mises en œuvre par un ordinateur et de l'intelligence artificielle.

Coopération informatique

Le Réseau européen des brevets (EPN) a en 2021 fait des progrès significatifs en matière de projets de coopération informatique, dépassant le stade des discussions pour se placer sur le plan de la mise en œuvre concrète. Grâce à des consultations techniques fréquentes, un certain nombre de projets pilotes ont été lancés avec succès en association avec les offices nationaux des brevets (ONB) intéressés. Le projet "Front Office" et le projet "Co-operative Search" (Recherche Coopérative) ont été les deux projets principaux, dans

le cadre desquels des Produits minimum viables ont été conçus, développés et mis en œuvre pour des utilisateurs finaux spécifiques dans les offices nationaux. Vers la fin de l'année 2021, les premiers brevets ont été déposés en utilisant le nouveau système Front Office, suite au premier projet pilote réussi en Lituanie.

Suite à la conclusion d'un cadre de coopération pour 2021, les États membres qui ont activement participé au développement de logiciels majeurs ont la possibilité de solliciter une assistance sous la forme d'un déploiement d'experts techniques. Ces experts seront des contractants des prestataires de l'OEB, disponibles dans les pays correspondants pour prêter assistance dans le cadre de travaux techniques spécifiques sous l'égide du programme de coopération informatique. D'ici à la fin de l'année 2021, la Lituanie et l'Espagne ont accueilli de tels experts – certains autres profils étant examinés par la Grèce – en tant que pays pilotes du projet "Front Office". Des requêtes supplémentaires concernant ces experts sont attendues en 2022, avec la poursuite du développement de Front Office.

Nous avons lancé avec succès le nouveau portail à accès unique, mettant à disposition une nouvelle plateforme de collaboration et de communication affectée à la communauté PATLIB, ainsi qu'un outil pour gérer et élaborer des accords de coopération bilatéraux. Les travaux visant à étendre le portail afin d'y inclure MICADO, actualisé avec de nouvelles fonctionnalités ainsi que d'autres modules, sont en bonne voie. Le projet "Back Office modulaire" a mis à disposition de l'EPN un modèle méthodologique visant à soutenir le lancement de nouvelles initiatives des offices nationaux dans ce domaine.

Le projet "Processus de cartographie et gestion de la qualité" a débouché sur un rapport, à l'attention de tous les offices participants, couvrant le processus de cartographie des plus importantes procédures de délivrance des brevets. Ceci servira de base pour des cartographies plus détaillées et soutiendra une mise en œuvre directe ainsi que la qualité de la coopération. Il s'agit d'un outil puissant au service de la convergence des pratiques.

En nous projetant sur 2022, nous nous attèlerons à mettre en œuvre des projets majeurs avec les ONB des États membres, en nous appuyant sur le recrutement et le déploiement d'experts techniques. Le projet Front Office devrait, au cours de l'année 2022, mener à bien la plupart de ses travaux de développement avec les pays pilotes suivants : la Lituanie, l'Espagne et la Grèce. Sa mise en œuvre pourrait débiter dans d'autres pays. Le projet "Search" complètera sa phase pilote et commencera à examiner d'autres aspects essentiels pour l'éventuelle association ou remplacement d'autres solutions de recherche utilisées par des parties prenantes de l'EPN, avec une attention particulière accordée à la clarification des politiques de données ainsi qu'à la protection et à la sécurité des données. Pendant ce temps, le projet CPC mettra à disposition d'importantes nouvelles fonctionnalités et services et soutiendra une utilisation plus large du système au sein des ONB.

Des améliorations généralisées portant sur la collecte des données et la livraison sont également attendues l'année prochaine en termes à la fois de données de recherche et de

données relatives à l'état de la technique, ce qui débouchera sur une augmentation du confort d'utilisation ainsi que sur des améliorations qualitatives concernant les échanges de données dans les deux contextes. Le projet de Portail à accès unique se conclura avec la complète mise en œuvre de services de recherche documentaire, et une variété de nouveaux modules couvrant différentes activités gérées par les offices nationaux seront de même rajoutés. Sur la base de la cartographie effectuée dans le cadre du projet de processus de cartographie, de nouvelles conversations devraient avoir lieu sur une plus importante coopération en matière de qualité entre les offices nationaux même à mesure que d'autres processus seront cartographiés plus en détail, ce qui viendra en fin de compte soutenir le programme de convergence en identifiant de nouveaux thèmes.

L'année 2022 devrait également voir d'autres travaux en matière de sécurité informatique au fur et à mesure que de nouveaux groupes de travail seront lancés. Simultanément, alors que la mise en œuvre aura accéléré, de futurs échanges sur les aspects pratiques seront organisés.

Tirant profit du succès de l' "EPN Cloud event" (Évènement Cloud du Réseau européen en matière de brevets) qui comprenait des participants des États membres, d'États autorisant l'extension, de l'OMPI, de l'EUIPO et d'associations de consommateurs sélectionnées, plusieurs ateliers devraient avoir lieu l'année prochaine, à commencer par un évènement sur l'apprentissage automatique et sur l'IA au cours du premier trimestre de 2022. L'OEB créera également un réseau de sécurité pour façonner de projets et des initiatives au bénéfice de la communauté EPN. Notre but, au sein de l'OEB, demeure d'élaborer une EPN encore plus réactive qui focalise sur des thèmes d'intérêts pour les offices nationaux, les utilisateurs et la société dans son ensemble.

Brevet unitaire

Le Brevet unitaire et la Juridiction unifiée du brevet représentent un effort collectif visant à améliorer l'accès au système européen des brevets et à renforcer la certitude juridique. Ce projet tant attendu et qui bénéficiera aux utilisateurs par le biais du système des brevets, a réalisé des progrès significatifs en 2021. L'Allemagne, la Slovénie et l'Autriche ont en effet particulièrement avancé dans le cadre de leur processus de ratification pour l'entrée en vigueur du Protocole sur l'application provisoire de l'Accord relatif à une Juridiction unifiée du brevet. Il est à présent prévu que les dernières étapes soient accomplies au début de l'année 2022, au plus tard, ce qui devrait déclencher l'entrée en vigueur du Protocole d'application provisoire.

Le comité restreint a repris son travail en octobre 2021 avec un plan de travail clair concernant les tâches devant être effectuées et achevées au plus tard en juin 2022. Ces tâches comprennent la mise à jour des actes juridiques du brevet unitaire, la révision du plan de communication en étroite coopération avec les États membres et la finalisation des

fonctionnalités TI restantes, notamment pour permettre un échange de données en bonne et due forme entre l'OEB et les offices nationaux.

Ainsi, nous veillerons à ce qu'au début de l'année 2022 les offices nationaux puissent tester les échanges de données liées au brevet unitaire et permettent aux utilisateurs de tester les nouveaux systèmes informatiques développés pour le brevet unitaire. Enfin, nous examinerons les requêtes d'arrangements transitoires faciles d'utilisation permettant un dépôt précoce de requêtes d'effet unitaire et permettant aux demandeurs ayant atteint l'étape finale de délivrance d'obtenir un brevet unitaire en reportant la délivrance jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau système.

Définir les activités de coopération et établir les priorités

Le développement de partenariats externes permettra de garantir que les projets et initiatives aient un impact plus important. C'est la raison pour laquelle l'OEB a franchi un cap dans sa relation historique avec l'OMPI. Ceci a été rendu possible par la signature d'un nouveau protocole d'accord (MoU) en novembre 2021, qui renforce notre cadre de coopération. Le système international des brevets (PCT) et la numérisation de ses services, la transformation numérique, la formation pour les offices de PI et la sensibilisation des utilisateurs à travers le monde sont au cœur de la coopération OEB-OMPI.

L'OEB a également mis en œuvre avec succès son plan annuel de travail avec l'EUIPO par le biais des différentes activités en matière de formation, de convergence des méthodologies, de soutien aux PME et d'outils informatiques. Il a été convenu, fin 2021, d'un plan de travail sur deux ans couvrant la période 2022-2023. Il sera signé au début de l'année 2022.

Dans le cadre de nos efforts pour renforcer la coopération avec d'autres organisations européennes et internationales, nous tenterons de conclure un accord de coopération avec l'Agence Spatiale Européenne. Nous avons également signé un MoU avec l'Agence internationale pour les énergies renouvelables, fournissant un cadre pour de nouvelles études en matière de brevets et d'énergies renouvelables au soutien de l'innovation et des communautés de décideurs politiques.

Une lettre d'intention a également été signée avec la Banque d'investissement européenne. Il s'agit d'une première étape en vue de l'établissement d'une coopération en matière d'études relatives aux PME innovantes dans le domaine des technologies de rupture. En 2022, nous pensons achever de formaliser notre coopération avec la Banque européenne d'investissement, afin d'étendre la portée de nos études communes et d'aider les décideurs politiques à identifier les acteurs innovants clés en Europe.

Des équipes de l'OEB et du Conseil européen de l'innovation travailleront ensemble à l'élaboration d'un plan de travail d'activités pour soutenir les innovateurs disruptifs en Europe.

Enfin, un MoU entre l'OEB et la Commission européenne fournira un cadre global de coopération renforcée dans des domaines stratégiques tels que l'écologie, les technologies numériques ainsi que le brevet unitaire.

Élargir le système du brevet européen et l'impact du réseau

Afin d'étendre notre portée géographique, nous avons continué à signer de nouveaux accords de coopération et augmenté la réutilisation de produits de travail de l'OEB. En particulier, nous avons signé en novembre 2021 notre dixième MoU relatif à un partenariat renforcé (PR) avec l'Autorité saoudienne de la propriété intellectuelle (SAIP). En association avec l'Institut national de la propriété industrielle brésilien (INPI), nous avons lancé un projet visant à promouvoir la réutilisation des produits de travail de l'OEB dans des domaines techniques où l'INPI dispose de capacités limitées. En tout, approximativement 105 000 produits de travail ont déjà été émis par des offices partenaires suite à une recherche OEB et des résultats d'examen réutilisés dans le cadre du PR.

Nous avons renouvelé des plans de travail et procédé à leur mise en œuvre virtuelle avec nos quatre offices de validation. Nous avons également lancé des activités de coopération technique avec l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), préparant le terrain pour un futur accord de validation. En 2022, nous continuerons à former les examinateurs de brevets de l'OAPI sur la manière d'émettre des rapports de recherche et des avis écrits et assisterons l'OAPI dans le cadre de la préparation de lignes directrices en matière d'examen de brevets, avec une attention particulière accordée aux premiers dépôts nationaux.

En 2022, notre principal objectif sera de conclure les négociations qui jusqu'ici ont été entravées par les effets de la pandémie, avec les pays candidats pour une validation ou un PR. Les dix PR existants seront soutenus et renforcés dans leur mise en œuvre avec le lancement d'un outil de réutilisation, qui permettra à nos offices partenaires d'accéder aux produits de travail de l'OEB de façon harmonieuse. Enfin, tout en continuant de dispenser des cours de formation spécialisée aux membres du personnel des offices de validation ou de PR, l'année prochaine, nous intensifierons nos efforts pour soutenir ces partenaires dans le développement de leurs capacités au niveau national et régional, en vue d'améliorer le système de brevets pour les innovateurs locaux, les centres de recherche et de développement, les universités, les PME, etc.

Suite à la récente signature d'un accord de partenariat renforcé avec l'Autorité saoudienne de la propriété intellectuelle (SAIP), le KPI "Portée géographique" a atteint 2,022 milliards d'habitants. En raison de l'intérêt grandissant de nombreux offices partenaires concernant la conclusion d'un partenariat renforcé, des négociations avancées aux fins de validation avec différents offices candidats sont en cours et ce KPI devrait croître au cours des prochaines années.

Depuis décembre 2020, lorsque nous nous sommes lancés dans un projet pilote de deux ans, les citoyens ou les résidents de la République de Chine peuvent sélectionner l'OEB en tant qu'autorité PCT. D'ici mi-novembre, 850 demandes internationales ont été acceptées dans le cadre du projet pilote et à ce jour l'OEB a émis approximativement 450 rapports de recherche internationale. À compter du début de l'année 2022, les demandeurs pourront payer les taxes à l'Administration nationale de la propriété intellectuelle de la Chine (CNIPA) agissant en tant qu'Office récepteur. Avant la fin de l'année 2022, les deux offices décideront des futurs travaux en fonction des résultats du projet.

Alors que la recherche intelligente et les outils de classification sont en cours de développement, le système de classification coopérative des brevets (CPC) demeure la pierre angulaire de toute recherche efficace et ciblée. La couverture géographique des documents de brevet classifiés dans le système CPC a continué à s'étendre avec l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale, qui officiellement commencé à classifier ses publications dans le système CPC en septembre 2021. Le Canada, qui a rejoint le CPC en 2018, a commencé à classifier dans le CPC en novembre 2021. Plusieurs autres offices de brevets devraient rejoindre le système en 2022. Un plan prévoit aussi de lancer un portail de classification externe développé par le groupe de travail du CPC et d'étendre l'environnement collaboratif du CPC à tous les offices pour pouvoir émettre des commentaires précoces sur les propositions de révision du CPC, lancées par les experts de l'OEB et de l'USPTO.

Ayant reconnu les besoins évolutifs des utilisateurs au cours de la pandémie et avançant vers la nouvelle normalité post-pandémie, l'OEB et ses offices partenaires de l'IP5 ont confirmé leur engagement à coopérer dans le cadre de leurs réponses stratégiques et à explorer des façons de minimiser le fardeau sur les utilisateurs travaillant dans un environnement virtuel. L'OEB accueillera l'année prochaine les réunions au sommet de l'IP5 qui focaliseront sur les contributions positives de la PI et le rôle que peut jouer la PI pour soutenir les objectifs de développement durable et faire face aux défis sociaux. Le plan de travail de 2022 inclut certains autres objectifs, à savoir améliorer l'approche de gestion de projets de l'IP5, optimiser les consultations avec les utilisateurs de l'IP5 et commenter la feuille de route IP5 NET/AI afin de formuler des propositions concrètes pour la mise en œuvre du projet.

Renforcer le PCT

Le Système PCT représente de loin la voie principale pour les utilisateurs souhaitant obtenir un brevet européen. L'Office a par conséquent tout intérêt à améliorer de façon continue l'ensemble des services fournis via le PCT. D'ici la fin de l'année 2021, nous souhaitons conclure le déploiement du service de transfert PCT de l'OMPI, qui couvre déjà 98 % de la taxe de recherche internationale, transférée à l'OEB par d'autres Offices récepteurs. Ceci marquera une importante étape de la rationalisation du flux de travail PCT, avec des économies de coûts et des gains d'efficacité pour l'OEB, l'OMPI et les offices concernés.

En 2022, nous continuerons à travailler sur l'amélioration de la qualité de nos produits et services PCT. Rationaliser le flux de données PCT avec l'OMPI ne bénéficiera pas seulement à l'OEB d'un point de vue opérationnel, cela nous permettra également d'envoyer des communications numériques aux utilisateurs via la nouvelle zone utilisateur et la plateforme ePCT de l'OMPI, tout en garantissant une mise en œuvre harmonieuse des modifications de règles liées au dépôt et au traitement des listages de séquence, d'ici à juillet 2022.

Modernisation de l'Académie européenne des brevets

La mise en œuvre du plan pour l'Académie européenne des brevets en 2021 a débouché sur une transformation du contenu, des méthodologies et des structures dans le domaine de l'apprentissage. La première édition en ligne de l'Examen européen de qualification (EEQ) s'est déroulée dans le cadre d'un effort commun entre l'OEB et l'epi, avec un nombre record de participants. Le "European patent administration certification" (EPAC) a également commencé à prendre forme. En outre, les analyses des retours et du comportement utilisateur ont été complétées et le catalogue PI, encore une fois comprenait des événements de l'OEB et de l'EIPO.

Guidée par les principes de coopération, de numérisation, de certification et de modularité, l'Académie européenne des brevets continuera en 2022 à réorganiser son portefeuille et ses formats et fournira un contenu de formation pour les programmes SP2023, y compris le programme "Pan-European Seal" et PATLIB. Une numérisation supplémentaire du portefeuille d'apprentissage accompagnée de son élargissement est prévue en 2022 et des événements tels que la "High-Growth Technology Business conference" et la Semaine exécutive de la PI apparaîtront à côté d'autres, plus traditionnels (p.ex. Search Matters, Examination Matters, Opposition Matters, le Forum de Venise et la Conférence des Chambres de recours).

La deuxième édition en ligne de l'EEQ aura lieu en mars 2022 et une proposition pour un nouvel e-EEQ, fondée sur l'analyse des compétences, sera présentée. Au cours du second semestre de 2022, la première édition de l'EPAC, sous format numérique, aura lieu conjointement à un cours de formation correspondant pour les agents des formalités. L'année prochaine, les nouveaux éléments suivants doivent être lancés : apprentissage des itinéraires, une série de modules d'apprentissage devant être mis en œuvre dans le cadre de programmes universitaires et les premiers programmes co-étiquetés avec des universités. Le Programme de recherches académiques doublera son budget en 2022 et s'étendra pour inclure l'intelligence artificielle et l'apprentissage des brevets. Enfin, les nouvelles structures de l'Académie européenne des brevets aideront à renforcer la collaboration avec les offices nationaux de brevets.

Améliorer l'accès aux connaissances en matière de brevets

La finalité du document d'orientation "de l'information brevet aux connaissances en matière de brevets" à présent en cours d'élaboration, est de garantir qu'une grande quantité d'informations relatives aux différents outils de l'OEB servent de base pour la création de connaissances en PI. Le but ultime serait de fournir des outils et des connaissances pour soutenir des prises de décision bien éclairées par nos différentes parties prenantes. Ceci leur permettra de piloter les agendas R&D et les stratégies commerciales et enfin de répondre plus vite et de façon plus flexible aux situations imprévues. Ceci permettra également de sensibiliser davantage la société dans son ensemble sur le thème de la PI.

Parmi les activités envisagées pour 2022, figure un portail en ligne d'engagement utilisateur pour la connaissance des brevets qui fournira accès à différents outils et services d'information brevet de l'OEB. Ceci inclura une expérience utilisateur améliorée et une assistance utilisateur adéquate se fondant sur des données ouvertes. Les attentes des utilisateurs seront régulièrement contrôlées à travers des retours et un dialogue francs. Des services de l'information brevet seront développés pour étendre les données disponibles aux utilisateurs. Les données seront également enrichies afin que les utilisateurs puissent obtenir une image complète et cohérente du plus à jour statut de protection pour une invention. Les données liées aux brevets seront reliées au statut juridique de la demande correspondante, y compris la décision du tribunal pertinent et la jurisprudence en matière de PI et des informations seront communiquées sur la possibilité de céder sous licence les brevets délivrés. L'utilisation des services en ligne d'information brevet est également suivi par l'un des KPI de notre Balanced Scorecard. Poursuivant la tendance positive amorcée l'année dernière, le KPI "Utilisation de l'information brevets" montre d'excellents résultats. Néanmoins, pour lisser les variations observées tout au long de l'année, et rendre la tendance plus prévisible, une nouvelle méthode de management – s'écoulant en moyenne sur 12 mois – s'appliquera en 2022. De nouvelles cibles, présentant toujours un défi néanmoins, ont été fixées pour 2022, sur la base de cette nouvelle méthode de mesure.

La conférence PATLIB, en mai 2021, qui était organisée en association avec la Commission européenne et a accueilli plus de 900 participants, a représenté une étape clé dans la mise en œuvre des recommandations du document "Porto paper". À ce jour, l'étude sur les transferts de technologie a été finalisée, plus de 100 experts PATLIB identifiés et la plateforme de collaboration mise en service. En outre, les communications sont en cours avec le réseau, des catégories de niveaux ont été assignées aux centres et la formation a débuté au troisième trimestre 2021 avec le soutien des experts du réseau.

L'analyse des retours et du comportement utilisateur, achevée en 2021 va aider à affiner les objectifs du portefeuille de formation en 2020 et au-delà. La formation au sein du réseau PATLIB portera en particulier sur l'apprentissage des modules pour les centres à des niveaux supérieurs, p.ex. la formation en matière de transfert de technologies, la formalisation de la collaboration avec l'OMPI et l'Association of European Science and

Technology Transfer Professionals (ASTP), l'implication dans le système de certification européen pour les professionnels du transfert de technologie et l'extension pilote du réseau PATLIB à d'autres zones géographiques, à commencer par l'Afrique.

La livraison d'autres éléments est prévue à compter de l'année prochaine, notamment : un catalogue PI totalement refait, s'alignant sur l'architecture TI de l'OEB, un registre intégré de documents de formation avec accès défini pour les membres de l'EPN et le produit minimum viable de nouveau portail d'e-connaissances.

Réviser la politique de données de l'OEB

L'OEB a lancé un examen complet de sa politique de données et en guise de premier livrable, un rapport a été présenté au TOSC en novembre 2021. Il a communiqué des informations à jour concernant le cadre juridique entourant la politique de données de l'EOB, la couverture des données, les activités de diffusion des données, la politique tarifaire des données et la valeur des données. Il a conclu en proposant plusieurs orientations avec des actions concrètes pour entraîner le progrès au moment de la révision. Suite aux retours positifs des délégations, nous allons préparer d'autres propositions à soumettre au TOSC en avril 2022 et éventuellement, également à la Commission "Budget et finances" en mai et au Conseil d'administration, en juin 2022.

Objectif 5 – Consolider la pérennité

Les initiatives couvertes par les quatre premiers objectifs stratégiques visent à avoir un impact positif sur la durabilité de l'Office et du système des brevets en général.



Gouvernance et transparence

Bien que l'OEB ait toujours été sensible aux problématiques de bonne gouvernance, le sujet a pris de l'ampleur en raison de la pandémie. Les institutions de PI surveillent davantage qu'auparavant le système des brevets afin de veiller à ce qu'il procure toujours des avantages à la société. Ceci implique d'être transparent dans le cadre à la fois de nos activités stratégiques et opérationnelles et à tous les niveaux et de garantir des structures et pratiques de gouvernance solides.

D'un point de vue stratégique, le Plan de travail annuel de l'OEB et la publication de l'Examen annuel continueront à fournir de la transparence à la communauté des parties prenantes de l'OEB. En outre, la portée des rapports d'entreprise sera étendue, le cas échéant, afin de couvrir tous les domaines de développement clés. Ceci permettra d'assurer que l'Organisation européenne des brevets ait toujours accès aux informations dont elle a besoin pour remplir son rôle de surveillance.

Au vu des progrès et de l'expérience engrangée par l'Office dans l'amélioration de sa gouvernance interne, le temps semble venu de moderniser la gouvernance externe de l'OEB, un autre élément fondamental afin de garantir sa pérennité à long terme. Si certains succès ont été enregistrés ces dernières années, comme le protocole d'accord conclu entre le Conseil d'administration et l'Office en février 2020 sur le soutien renforcé du Conseil,

d'autres améliorations peuvent toujours être envisagées. C'est la raison pour laquelle, en étroite collaboration avec le Président du Conseil d'administration, une ample concertation avec les États contractants sera lancée en 2022, afin d'aboutir à des propositions pour améliorer la gouvernance externe de l'OEB. Plus précisément, ces propositions s'attacheront à renforcer la transparence et l'efficacité de la structure institutionnelle de l'Organisation européenne du brevet et à mieux aider les délégations à remplir leurs fonctions, grâce notamment à un environnement technologique amélioré (avec p.ex. la nouvelle version de MICADO, le centre de données commerciales, la salle de conférence rénovée pour les réunions du Conseil d'administration).

La gouvernance sera également améliorée au sein de l'Office, au niveau de la direction, en renforçant les pratiques de management du risque et de continuité des activités, deux thèmes qui ont été au centre de l'attention de nombreuses organisations récemment. Si en 2021 le management du risque était déjà pleinement intégré au niveau de la haute direction, 2022 marquera une intégration supplémentaire du cadre de gestion du risque d'entreprise, afin de couvrir les domaines opérationnels. Un cadre complet et révisé de continuité des activités sera également mis en œuvre l'année prochaine. Il s'alignera sur les meilleures pratiques internationales et tirera profit de la profonde analyse d'impact effectuée en 2021 et des structures de gestion des crises remodelées.

D'un point de vue opérationnel, la surveillance externe continuera à être bienvenue et nous accomplirons de nouveaux progrès sur notre chemin vers l'excellence en élargissant notre certification ISO en 2022. Le processus de certification assure une vérification indépendante essentielle de la qualité des pratiques et procédures de l'OEB. En outre, les conclusions en découlant permettront à l'OEB de constamment s'améliorer.

L'audit en matière de certification ISO 45001 – Système de management de la santé et de la sécurité au travail a été conclu avec succès en septembre, la santé et la sécurité du personnel de l'OEB étant reconnue comme une priorité pour l'organisation dans le cadre de toutes ses activités. L'audit en matière de processus de brevets (IOS 9001) a également été conclu avec succès en septembre. L'extension de la certification ISO 9001 – Management de la qualité à d'autres secteurs de l'Office est en cours. En 2022, l'accent sera mis sur un affinement de ces systèmes de management en visant à constamment les renforcer en termes de qualité et à répondre aux attentes des utilisateurs. Ceci préparera l'OEB à une nouvelle certification en 2022. Des travaux de préparation pour la certification ISO 27001 – Management de la sécurité de l'information auront lieu et un KPI spécifique de la Balanced Scorecard évaluera les progrès de toutes ces activités. Ce KPI est toujours sur la bonne voie et il est prévu que sa valeur augmente continuellement à mesure que l'OEB se rapproche de son objectif de certification intégrale en 2022.

Si la certification ISO représente l'un des principaux projets de l'OEB, de façon plus générale, l'Office continuera à consolider son expérience en matière de gestion de projets avec des formations supplémentaires et des initiatives de partage des connaissances. Les

meilleures pratiques seront également appliquées aux projets développés en association avec les partenaires de l'IP5. En 2022, nous nous efforcerons de matérialiser les bénéfices découlant des projets et de collecter, de consigner et de diffuser les leçons apprises dans le cadre de ces derniers.

Pérennité financière

La question centrale de la pérennité financière est étroitement liée à la bonne gouvernance. Il s'agit d'une composante essentielle de la pérennité globale de l'OEB et le prérequis de l'existence d'une organisation autonome sur le plan financier telle que l'OEB. En tant qu'entité s'autofinçant, l'OEB peut développer ses activités et investir de façon continue dans l'amélioration des outils et services proposés aux utilisateurs. Une pérennité financière à long terme représente donc une condition *sine qua non* pour que l'OEB puisse avoir un impact positif sur le système des brevets et la société.

L'OEB entreprend actuellement des efforts concertés pour mettre en œuvre les conclusions d'une Étude financière réalisée en 2019. L'étude a identifié un déficit potentiel de 5,8 milliards d'EUR qui doit être comblé au cours des 20 prochaines années. Ainsi, l'OEB a proposé un ensemble de mesures visant à combler le déficit, qui ont été approuvées par le Conseil d'administration en juin 2020.

Les six mesures identifiées devraient avoir un impact financier total de 6,3 milliards d'EUR et permettre la constitution de réserves dans l'éventualité où une ou plusieurs mesures ne produiraient pas les résultats escomptés. La première de ces mesures – liée au taux de cotisation des pensions – a été mise en place en 2020 et a été suivie en 2021 de la mise en œuvre intégrale d'une seconde mesure – la nouvelle méthode d'ajustement collectif des rémunérations – et de progrès significatifs concernant les quatre autres mesures.

L'OEB compte aller encore plus loin concernant ces mesures en 2022.

- La nouvelle méthode d'ajustement collectif des rémunérations est en place depuis le 1^{er} janvier 2021 et a déjà produit un bénéfice significatif de près de 1 milliard d'EUR dans les états financiers (l'incidence globale d'ici à 2038 devrait s'élever à 2 milliards d'EUR).
- L'augmentation de 3,3 % des cotisations de pension versées aux FRPSS (d'une incidence globale de 0,3 milliard d'EUR) est déjà entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020. Actuarial Advisory Group recommande d'appliquer une augmentation supplémentaire, à compter du 1^{er} janvier 2022, mais une proposition a été soumise au Conseil d'administration, suite à l'avis favorable de la Commission "Budget et Finances", de reporter cela jusqu'au 1^{er} janvier 2023 afin d'éviter une baisse nette des rémunérations des employés.
- Concernant l'ajustement bisannuel des taxes lié à l'inflation pour les taxes de procédure (d'une incidence globale de 1 milliard d'EUR), une proposition d'ajustement a été prévue

dans le budget de 2022 et soumise au Conseil d'administration pour approbation, suite à l'avis favorable de la Commission "Budget et Finances". Il est proposé d'exclure les taxes de OPCT – la taxe de recherche internationale et la taxe d'examen préliminaire international – de cet ajustement et de les conserver à leur niveau actuel afin de réduire la différence entre la taxe de recherche européenne et la taxe de recherche internationale.

- La numérisation de bout en bout du processus de délivrance des brevets est en bonne voie et des bénéfices significatifs sont escomptés pour les utilisateurs (d'une incidence globale de 1,2 milliard d'EUR). En décembre 2020, l'OEB présentera un rapport au Conseil d'administration sur les premiers calculs de ces bénéfices numériques, afin de les développer davantage en 2022.
- Concernant l'investissement d'une part de l'excédent annuel de trésoreries dans l'EPOTIF (d'une incidence globale de 1 milliard d'EUR), un total de 250 millions d'EUR a été transféré dans l'EPOTIF en 2021.
- Enfin, concernant l'investissement d'une part de l'excédent annuel dans les FRPSS (d'une incidence globale de 0,8 milliard d'EUR), une proposition de transférer 150 millions d'EUR aux FRPSS en 2021 a été soumise au Conseil d'administration. Cela s'élève à un investissement de 50 % de l'excédent de trésorerie dans les FRPSS, au lieu des habituels 40 %, en tant que mesure exceptionnelle dans une année exceptionnelle qui prend en compte les circonstances spéciales découlant de la pandémie.

En 2022, l'OEB se focalisera sur la surveillance de l'impact de ces mesures en termes de comblement du ratio de couverture afin de disposer d'une vision claire et transparente des progrès réalisés vers une pérennité financière à long terme avec un KPI "Couverture du déficit". L'analyse du KPI montre que l'ajustement de la rémunération sur six ans et que la performance actuelle de l'EPOTIF et des FRPSS sur les marchés financiers sont les principaux moteurs de ses résultats positifs. En conséquence, la cible a été revue à la hausse, tout tablant sur une progression linéaire jusqu'en 2038. Afin de refléter cette perspective à long terme du KPI, la performance continue à être rapportée par rapport à l'objectif de 2023.

Durabilité environnementale

Si la pérennité financière de l'OEB représente un objectif stratégique de l'Office, ce dernier a plus généralement à cœur la préservation à long terme de l'environnement naturel. En tant qu'institution publique, nous souhaitons exercer un rôle de leader en matière de promotion de la durabilité et de réduction de l'empreinte environnementale.

L'OEB est chevronnée en matière de pratique environnementale. En 2021, l'Office a adopté une nouvelle politique environnementale avec pour but ultime d'atteindre la neutralité carbone en 2030. Sa certification au titre du Système de management environnemental et d'audit (SMEA) – un cadre adopté afin de minimiser l'impact environnemental et de favoriser un environnement de travail durable pour le personnel – a également été confirmée en 2021.

2022 sera également une année importante où nous ferons passer un cap à nos efforts de durabilité, en tirant profit des opportunités créées par la nouvelle normalité et en répondant à la demande renouvelée d'une action internationale pour minimiser le changement climatique.

En 2022, garantir notre durabilité à long terme sera au centre de nos efforts avec l'introduction de rapports conformes aux standards du Global Reporting Initiative (GRI). Le cycle de certification SMEA sera renouvelé en 2022. Des mesures seront également prises pour aligner la mesure et le management de nos émissions sur le Protocole des GES. Ces protocoles standard seront présentés dans le cadre du prochain rapport environnemental.

Témoin du profond attachement de l'OEB à la durabilité, un Responsable du développement durable entrera en fonctions l'année prochaine afin de promouvoir une approche holistique en la matière à travers l'Office. Cette nouvelle fonction jouera le rôle de hub, rassemblant tous les éléments de notre contribution à la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies. Ceci englobe à la fois la manière dont notre activité principale d'examen et de délivrance des brevets ainsi que notre soutien à l'innovation contribuent à l'effort sociétal international de durabilité, et les actions entreprises par l'OEB en tant qu'organisation durable pour gérer son propre impact environnemental et social.

L'Office envisagera également des manières pour tirer profit des opportunités environnementales créées par la nouvelle normalité. Le développement ultérieur de flux de travail dématérialisés et d'outils numériques utilisés dans le cadre du processus de délivrance des brevets nous aidera à diminuer notre consommation de papier et à tirer parti des progrès accomplis. En 2020 et 2021, nous avons économisé environ 100 millions de feuilles de papier, ce qui équivaut à 500 000 kilos d'émissions de CO₂, une quantité qui nécessiterait 24 000 arbres en un an pour être compensée. Notre consommation moindre de papier¹⁰ nous a également permis de moins utiliser nos imprimantes et d'économiser 74 000 kWh d'électricité, une quantité d'énergie qui permettrait de faire fonctionner 9 250 iPads pendant une année entière. Cette tendance positive est censée se poursuivre en 2022, mais à un rythme plus lent, dans la mesure où les bénéfices découlant de différentes activités, comme la distribution d'iPads à tous les examinateurs pour faciliter les annotations numériques, se sont progressivement réalisés.

¹⁰ En raison des excellents résultats du KPI de la BSC "Consommation de papier" en 2021, des cibles nouvelles et ambitieuses ont été fixées pour l'année prochaine qui s'appuient sur les réalisations actuelles et les activités et initiatives qui doivent renforcer davantage la durabilité environnementale.

L'OEB se concentrera également sur les émissions indirectes, telles que celles provenant des produits et services achetés, des déplacements professionnels et trajets domicile-travail. En 2022, l'OEB accordera une place encore plus importante aux achats écologiques par exemple en incorporant des critères environnementaux au moment d'évaluer un appel d'offres, ainsi qu'à l'informatique écologique, en nous penchant sur l'impact environnemental de nos activités informatiques. L'Office mettra également en œuvre une politique de management de la mobilité d'entreprise, couvrant les déplacements professionnels et les trajets domicile-travail. En 2019, avant la pandémie, l'employé moyen consommait 252 kg de CO₂ par trajet vers et depuis l'Office alors que les déplacements dans le cadre des activités de l'OEB généraient 1 300 000 kg d'émissions de CO₂. 12 arbres suffisent pour compenser le premier chiffre alors qu'il en faut 62 000 arbres pour compenser le second. En raison directe de la pandémie, les émissions découlant des déplacements professionnels et des trajets domicile-travail des employés ont été faibles en 2021. Les chiffres pour les trois premiers trimestres de 2021 présentent une baisse de 98 % et 75 % respectivement par rapport à ceux de la même période en 2019. Au fur et à mesure que l'OEB évolue vers une nouvelle normalité, les leçons apprises ces dernières années, par exemple concernant les réunions en ligne, seront mises à profit pour poursuivre notre chemin vers la neutralité carbone.

L'Office cherchera à compenser nos émissions de carbone par le biais d'initiatives environnementales comme la plantation d'arbres et l'installation de panneaux solaires sur nos immeubles. Nous poursuivrons également nos efforts afin de veiller à ce que nos immeubles soient plus écoénergétiques. Les locaux de l'OEB bénéficieront d'un mélange plus durable de sources d'énergie thermique. À Munich par exemple, les émissions liées au chauffage ont déjà substantiellement baissé en 2021 en raison d'une source d'énergie plus écologique utilisée par le fournisseur. En outre, la régulation du chauffage ou du refroidissement en fonction des conditions météorologiques sera étendue à d'autres sites. Entre-temps, nous profiterons de chaque opportunité pour faire des économies d'énergie, par exemple en passant à un éclairage LED pour notre complexe PschorrHöfe à Munich, ce qui sera fondamental pour faire des économies d'énergie, car le niveau d'occupation de l'immeuble devrait remonter l'année prochaine.

Nous avons conscience que le succès de notre politique de durabilité dépend de l'engagement de notre personnel ainsi que de notre capacité à superviser les gains environnementaux. Quatre tableaux de bord environnementaux ont été lancés en 2021 : consommation de papier, trajets domicile/travail des employés, déplacements professionnels et consommation d'énergie liée aux TIC. En 2022, ils seront améliorés afin de mieux refléter la contribution à l'objectif de neutralité carbone. Par exemple, en traduisant le passage prévu à du papier blanc recyclé en émissions de CO₂ économisées et en calculant l'empreinte carbone liée aux TIC du lieu de travail de l'utilisateur final.

Impact sociétal

L'OEB réalise d'importantes campagnes de sensibilisation et de communication afin d'instaurer de la transparence autour du système de brevets et mettre en lumière les avantages qu'il procure pour la société. Par le biais de ses nombreuses activités, l'Office vise à informer le grand public, inspirer les jeunes générations, interagir avec les communautés locales et favoriser l'engagement du personnel.

En 2022, l'OEB tirera profit des opportunités créées par les environnements numériques et hybrides afin de créer plus de transparence et d'accessibilité. Par exemple, l'édition 2022 du Prix de l'inventeur européen exploitera davantage l'environnement numérique et encouragera une participation plus importante. Ce processus a commencé avec l'édition 2021 du Prix de l'inventeur européen qui a rassemblé plus de 20 000 téléspectateurs (par rapport aux 600 personnes invitées dans le passé). En 2022, l'évènement visera à toucher une plus large audience, avec les jeunes générations en ligne de mire. Pour la première fois, l'évènement comportera un prix "Jeunes inventeurs". Une campagne intégrée à travers l'ensemble des canaux de communication et ayant recours à de nombreux multiplicateurs et influenceurs promouvra l'évènement et les nominés, mettant en lumière l'importance de l'innovation et de la PI aux fins de développement de solutions, pour un monde plus sûr, intelligent et durable.

L'expression visuelle de la marque OEB sera revitalisée en 2022. Une version du logo totalement compatible avec nos chaînes numériques et s'alignant sur le logo existant sera développée pour garantir la cohérence de la marque sous tous les formats. Les changements de style seront mis en œuvre progressivement.

L'OEB continuera à renforcer ses relations avec les communautés locales à Munich et à La Haye et commencera à nouer des liens avec la communauté de Vienne. L'Office envisagera la possibilité de soutenir les initiatives de la Maison de l'Europe de Munich et s'attachera fortement à nouer des contacts étroits avec les parties prenantes économiques locales lors de l'introduction du système du brevet unitaire. Sa participation dans le cadre de nombreuses initiatives couronnées de succès, par exemple le "Just Peace week" à La Haye et des évènements artistiques comme le "The Hague Art Weekend" et la "Longue Nuit des Musées" de Munich, seront évalués et optimisés.

Les préparations de la célébration du 50^e anniversaire de la CBE – le 5 octobre 2023 – représenteront un autre moment important. Un groupe de travail composé de membres de l'Office intensifieront la planification et la célébration de ce "jubilé d'or" en 2022. Ces célébrations comprendront, tout au long de l'année, des évènements et initiatives impliquant de multiples parties prenantes, des États contractants de la CBE au personnel de l'OEB, en passant par les partenaires internationaux, les utilisateurs et le grand public. Une année entière de célébrations doit nous conduire à cette date anniversaire.

Afin de diffuser les connaissances en matière de brevets sur des sujets d'actualités et la PI, les nouvelles études de l'année 2022 porteront sur l'implication des PME européennes et américaines dans les innovations 4IR (en collaboration avec la Banque d'investissement

européenne), l'utilisation éventuelle et l'impact d'un "système de période de grâce", un compte rendu de l'impact économique des industries à forte intensité de droits de propriété intellectuelle (DPI) (en collaboration avec l'EUIPO), la tendance des technologies liées à l'hydrogène (en collaboration avec l'Agence internationale de l'énergie) et les inventions brevetées dans les domaines pharmaceutiques et biotechnologiques.

Les rapports d'analyse sur les brevets de l'OEB sont conçus pour communiquer des informations précieuses sur l'émergence de technologies potentiellement de rupture, en se fondant sur des données liées aux brevets publiquement disponibles. L'OEB vise à faire en 2022, des progrès considérables, en élargissant sa série de rapports d'analyse sur les brevets, pour en inclure un sur les éoliennes off-shore (en collaboration avec l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA)), un sur des sujets liés à l'espace (en collaboration avec l'Institut européen de politique spatiale et l'Agence spatiale européenne) et deux sur l'informatique quantique et la communication quantique (en collaboration avec le Quantum Flagship). Une autre activité menée en collaboration avec le Quantum Flagship consistera à développer un concept pour la mise à jour régulière d'analyse sur les brevets concernant des thèmes techniques spécifiques au soutien d'une prise de décision éclairée dans le cadre du Quantum Flagship.

En outre, des efforts considérables seront consentis en 2022 afin d'élargir la portée des outils à l'analyse des brevets et d'autres données afin d'augmenter l'efficacité du flux de travail des rapports d'analyse sur les brevets de l'OEB ainsi que le nombre de rapports publiés et leur degré de détails.

Enfin, afin de renforcer le dialogue et les débats et d'impliquer davantage les parties prenantes, l'OEB continuera de développer ses plans de création d'un observatoire des brevets. L'observatoire représentera non seulement un hub reliant les parties prenantes du secteur public et privé, les décideurs politiques et la société civile, mais également un lieu d'où superviser les développements des technologies émergentes et leur impact sur le secteur de la propriété intellectuelle. Au début de l'année 2022, l'OEB consultera donc les États membres afin de déterminer les principales fonctions devant incomber à cet Observatoire. Cette consultation permettra à l'Office d'affiner la proposition qu'il souhaite soumettre au Conseil d'administration en juin 2022.

Annexe

Balanced Scorecard

L'OEB continue à utiliser le Balanced Scorecard (BSC) pour surveiller les bénéfices engrangés grâce à la mise en œuvre du SP2023. Les indicateurs clés de performance (KPI) de haut niveau fournissent une vue d'ensemble des réalisations accomplies en vue d'atteindre les cinq objectifs du SP2023 (voir Tableau 1). Des cibles réalistes, représentant toutefois un défi, ont été fixées pour les KPI, en fonction des réalisations accomplies à la date d'aujourd'hui et des développements anticipés en 2022.

En raison d'un exercice en cascade des "Balanced Scorecards" sont à présent également en place dans chaque direction générale et chaque direction principale pour garantir un meilleur alignement des actions' avec la stratégie de l'OEB dans l'ensemble de l'organisation.

Tableau 1 – KPI de haut niveau

KPI	Performance au 18/11/2021		Cible pour 2021	Cible pour 2022
Engagement du personnel	63 % (2019)*	-	69 %	69 %
Formation et développement	55 % (2019)*	-	61 %	61 %
Collaboration	52 % (2019)*	-	58 %	58 %
Disponibilité des outils existants et nouveaux	94,4 %	⬆️	96,5 %	96,5 %
Processus numérisés	76,3 %	⬆️	78 %	81 %
Satisfaction des utilisateurs internes et externes envers les outils	85,1 %	⬆️	86,5 %	88,5 %
Satisfaction des utilisateurs envers les produits et services de délivrance de brevets	84,1 %	-	85 %	-
	79,2 %**	-	-	81 %
Qualité de la recherche et de la délivrance	89 %	⬇️	90,5 %	90,5 %
Respect des délais de l'examen	79,1 %	⬆️	80 %	80 %
Portée géographique	2,022 milliards d'habitants	⬆️	2,15 milliards d'habitants	2,28 milliards d'habitants
Participation des États membres aux projets de coopération	77 %	⬆️	76 %	80 %
Utilisation de l'information brevets	4,39 millions de visites	⬆️	3,2 millions de visites	-
	3,91 millions de visites	-	-	4,2 millions de visites
Consommation de papier	24 feuilles	⬇️	45 feuilles	20 feuilles
Certifications ISO obtenues	61 %	⬆️	60 %	85 %
Ratio de couverture	83,5 %***	⬆️	71,4 % (2023)	79,5 % (2023)

* Enquête relative à l'engagement du personnel initialement prévue pour 2021, à présent pour le début de l'année 2022.

** Nouvelle méthode de calcul, exposée plus en détail dans les pages suivantes.

*** Chiffre provisoire.